

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 28 septembre 2025 / 6 rabi al thani 1447 - N° 3922 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ÉCONOMIE MONDIALE

L'Algérie plaide pour une nouvelle gouvernance mondiale équitable au sein du G20

Par Abed Meghit

P.24

JEUNESSE ET AVENIR

L'Algérie réaffirme son engagement devant les Nations Unies

Par Abed Meghit

P.24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Attaf renforce les liens avec ses homologues européens

Par Abed Meghit

P.24

ENTREVUE PÉRIODIQUE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune affirme que l'Algérie est sur la bonne voie et appelle à la mobilisation contre toute tentative la ciblant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie est sur la bonne voie, appelant à la solidarité et à la mobilisation contre les parties qui tentent de la cibler. Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré que "l'Algérie est sur la bonne voie, c'est pourquoi elle est ciblée par certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a réalisée et le rétablissement de ses rôles centraux au double plan régional et international", mettant en garde contre les voix qui s'emploient à répandre les rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens.

P.3



- ▶ Tebboune : "nous œuvrons à créer un équilibre entre l'importation et la production locale et non l'austérité"
- ▶ Tebboune : "le nouveau gouvernement œuvre selon une feuille de route claire pour atteindre les objectifs fixés"
- ▶ Tebboune : "le lancement du dialogue national est tributaire de la définition de ses modalités d'organisation"

IATF 2025

Le président de la République rencontrera la semaine prochaine les opérateurs économiques signataires de contrats

P.6

L'ALGÉRIE ÉRIGE LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT EN PRIORITÉ NATIONALE

Médias, institutions et société unis pour un avenir meilleur

Par Abed Meghit

P.4

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'Intérieur met en place de nouveaux mécanismes pour renforcer la prise en charge des préoccupations citoyennes

Par Abed Meghit

P.4

SANTÉ

**SURPOIDS
Ne privez pas votre enfant de gras !**

P.p 12-13

F T B A L L

LIQUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
La JSK veut écrire une nouvelle page de son histoire face à Bibiani Gold Stars

Par F. Yanis

P.21



CONSTANTINE
Le Festival international du Malouf en apothéose avec une fusion musicale entre la Syrie et la Russie

Par Abed Meghit

P.16

PROTECTION CIVILE
Plus de 5 600 interventions en 48 heures, entre secours vitaux et défis liés aux intempéries

Par Abed Meghit

P.2

PARLEMENT

APN: La Commission des Affaires étrangères arrête son ordre du jour pour la session parlementaire 2025-2026



La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), s'est réunie, jeudi, pour arrêter son agenda pour la session parlementaire 2025-2026, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Au début de la réunion, le président de la commission, M. Yacine Abib, a indiqué que le programme de travail s'inscrit dans "la continuité des efforts déployés par la commission pour renforcer la présence de la diplomatie parlementaire dans les différents fora, en étant en phase avec la politique extérieure du pays au service des intérêts suprêmes de la nation", a précisé la même source.

"Le programme devra être global et réaliste, répondant aux défis régionaux et internationaux actuels, en insistant sur le suivi des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger et la recherche de solutions concrètes, notamment celles liées aux aspects administratifs et socioéconomiques", a ajouté le président de la commission.

Après avoir passé en revue les grandes lignes du programme, M. Abib a ouvert le débat avec les députés, qui ont "présenté une série de propositions visant à renforcer l'efficacité des activités et à garantir la réussite de leurs objectifs", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, un plan d'action a été débattu, qui prévoit "l'organisation de conférences et des séances d'audition de plusieurs membres du gouvernement et responsables de certains secteurs concernés, ainsi que la programmation de visites et de rencontres diplomatiques", précise la même source.

SERVICES ELECTRONIQUES

Le MAE annonce le lancement officiel du portail électronique "DZ Travellers"



Le Ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a annoncé, jeudi, le lancement officiel du portail électronique "DZ Travellers", une plateforme numérique dédiée à nos concitoyens voyageant à l'étranger, visant à leur fournir les informations, les conseils et les orientations nécessaires en cas d'urgence ou de crise au cours de leur séjour à l'étranger, indique un communiqué du ministère.

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à renforcer les mécanismes existants et les mesures mises en place pour assurer la protection, la sécurité et l'accompagnement de nos concitoyens, où qu'ils se trouvent, et ce, conformément aux instructions des hautes autorités du pays, selon le communiqué.

Le Ministère des Affaires étrangères invite l'ensemble de nos concitoyens susceptibles de se retrouver dans de telles situations lors de leurs déplacements à l'étranger, à s'inscrire sur la plateforme DZ Travellers, via le lien suivant: <https://apcs.mfa.gov.dz>.

INCIDENTS DU MATCH MCA/NCM Quatre individus placés en détention provisoire et les autres accusés mis sous contrôle judiciaire (procureur de la République)



Le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a ordonné, hier, le placement de 4 accusés en détention provisoire dans l'affaire de l'incident qui a fait 4 morts et plusieurs blessés, lors du match de football ayant opposé le Mouloudia Club d'Alger (MCA) au Nadjm Chabab de Magra (NCM), au stade du 5 juillet, le 21 juin dernier, avec la mise sous contrôle judiciaire des autres accusés, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais porte à la connaissance de l'opinion publique, que suite à l'instruction judiciaire ouverte à l'issue des incidents douloureux survenus lors du match MCA-NCM au stade du 5 juillet le 21/06/2025, ayant fait 4 victimes et plusieurs blessés", plusieurs individus ont été inculpés, précise le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 5 morts et 403 blessés en 48 heures (Protection civile)

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 403 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi, un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, des équipes de la Protection civile de Béchar sont intervenues pour une opération très complexe de repêchage d'un (01) jeune homme de 34 ans décédé dans un puits artésien, d'une profondeur de 50 m et un diamètre de 35 cm, dans la zone agricole d'El Ouigna, ajoute la même source. L'opération a nécessité la mobilisation d'importants moyens humains et matériels.

Les unités de la Protection civile ont déploré également, le décès de cinq (05) personnes, dont un enfant âgé de 13 ans à Sétif, 2 enfants de la même famille âgés respectivement (5 et 3 ans) à M'sila, un autre enfant de 02 ans et un homme âgé de 32 ans à Djelfa, emportées par les eaux des oueds en débordement, suite aux dernières intempéries ayant affecté certaines wilayas.

Plusieurs opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales à l'intérieur des habitations, édifices publics et privés ainsi que dans des quartiers et axes routiers, ont été réalisées.

De même que le sauvetage de 66 personnes en situation de danger et le dégagement de 12 véhicules cernés par les eaux pluviales, ajoute le communiqué.

SÉISME Séisme de 3,5 degrés dans la wilaya de Jijel (CRAAG)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, samedi à 02h59, dans la wilaya de Jijel, a annoncé le centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest de Erraguen, dans la même wilaya, a précisé le CRAAG.

Horaire des prières

Fajr :	05h13	30°	18°
Dohr :	12h39	28°	18°
Asr :	16h01	26°	15°
Maghreb :	18h37	28°	17°
Isha :	19h59	40°	27°

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
Température (°C)	30°	28°	26°	28°	40°

PROTECTION CIVILE

Plus de 5 600 interventions en 48 heures, entre secours vitaux et défis liés aux intempéries

Par ABED MEGHIT

La vigilance et le professionnalisme des unités de la Protection civile ont été une nouvelle fois mis à l'épreuve durant les dernières 48 heures. Entre le 25 et le 27 septembre 2025, et selon un bilan arrêté ce samedi à 08h du matin, les services de secours ont mené pas moins de 5 686 interventions, soit une opération toutes les 30 secondes, confirmant ainsi leur rôle vital dans la préservation des vies humaines et la sécurité des biens.

Dans le détail, ce déploiement a permis d'assurer 3 347 évacuations sanitaires vers les structures hospitalières, ainsi que 1 102 opérations diverses allant de la lutte contre les incendies aux interventions liées aux accidents domestiques. La route, comme souvent, a constitué l'un des principaux foyers de détresse : 317 accidents de la circulation ont nécessité l'intervention des équipes de secours. Ces drames ont malheureusement coûté la vie à 5 personnes, tandis que 403 autres blessés ont été pris en charge sur place puis transférés vers les hôpitaux.

Un sauvetage exceptionnel dans un puits artésien à Béchar

Parmi les interventions marquantes, celle réalisée dans la wilaya de Béchar illustre à quel point la mission de la Protection civile allie technicité et courage. Neuf équipes spécialisées, venues de plusieurs wilayas dont Sidi Bel Abbès, Mascara ainsi que de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, ont été mobilisées pour le repêchage d'un homme de 34 ans tombé dans un puits artésien de 50 mètres de profondeur et à peine 35 cm de diamètre. Après des heures d'efforts et sous la supervision du directeur de l'organisation et de la coordination des secours, la mission a été menée avec succès. La dépouille de la victime a ensuite été transférée vers l'hôpital local.

Surveillance des plages : 66 vies sauvées in extremis

Sur le littoral, les dispositifs de surveillance des plages autorisées à la baignade ont prouvé leur efficacité. Pas moins de 161 interventions ont été effectuées, permettant de sauver 66 baigneurs d'une mort certaine. 93 personnes ont également bénéficié de soins immédiats sur place, et 3 autres ont été transférées vers les structures de santé. Bonne nouvelle : aucune noyade mortelle n'a été enregistrée durant cette période.

Intempéries : pluies torrentielles, sauvetages et drames humains

Les fortes pluies orageuses qui se sont abattues sur plusieurs wilayas, dont Djelfa, M'sila, Constantine, Tiaret, Biskra, Sétif et Laghouat, ont nécessité un vaste déploiement des unités opérationnelles. Les secouristes ont procédé à de multiples opérations de pompage des eaux, d'assèchement des habitations et d'évacuation des axes routiers inondés.

Ces interventions ont permis de sauver 66 personnes et de dégager 12 véhicules piégés par les crues. Malheureusement, ces intempéries ont également laissé un lourd tribut : 5 décès ont été confirmés, dont 4 enfants. À Sétif, un adolescent de 13 ans a été foudroyé dans la commune de Salah Bey. À M'sila, deux jeunes enfants âgés de 5 et 3 ans, appartenant à la même famille, ont été emportés par les eaux en crue dans la région de Sidi Aissa. À Djelfa, un enfant de 2 ans a subi le même sort dans la commune de Sidi Bayzid, tandis qu'un homme de 32 ans a trouvé la mort dans son véhicule, emporté par un oued en crue à Messaad. Les recherches se poursuivent encore pour retrouver deux autres victimes portées disparues, l'une à Djelfa et l'autre à M'sila.

Un engagement permanent pour la sécurité des citoyens

À travers ce bilan impressionnant mais marqué par de douloureuses pertes humaines, la Protection civile rappelle l'importance de la prévention et de la vigilance citoyenne. Face aux risques de la route, aux dangers domestiques, aux phénomènes climatiques extrêmes ou encore aux loisirs balnéaires, ses équipes se tiennent prêtes jour et nuit, mobilisant savoir-faire, courage et solidarité.

Chaque chiffre de ce rapport reflète un combat quotidien : celui de protéger des vies, d'apporter secours et de renforcer la sécurité collective. La tragédie des intempéries souligne cependant que malgré la rapidité et la détermination des secouristes, la prudence des citoyens et la prévention restent des alliés indispensables.

ENTREVUE PÉRIODIQUE AUX REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune affirme que l'Algérie est sur la bonne voie et appelle à la mobilisation contre toute tentative la ciblant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie est sur la bonne voie, appelant à la solidarité et à la mobilisation contre les parties qui tentent de la cibler.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a déclaré que "l'Algérie est sur la bonne voie, c'est pourquoi elle est ciblée par certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a réalisée et la rétablissement de ses rôles centraux au double plan régional et international", mettant en garde contre les voix qui s'emploient à répandre les rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens.

A cet effet, le président de la République a appelé les Algériens à "la solidarité et à la mobilisation contre les parties qui souhaitent le mal au pays", notamment à travers "les tentatives de sabotage émanant de l'intérieur".

Il a rappelé que l'Algérie a enregistré des résultats positifs à tous les niveaux, mettant en avant les acquis réalisés sur le plan social, où "un tiers de la population bénéficie aujourd'hui de la gratuité de l'enseignement, tandis que l'Etat prend en charge la catégorie des chômeurs à travers une allocation".

Soulignant que l'objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens, "s'inscrit dans le cadre du travail quotidien mené avec le Pre-

mier ministre et les membres du Gouvernement", le président de la République a réaffirmé son engagement à mettre en place, à partir de l'année 2026, de nouvelles augmentations de salaires, de la bourse des étudiants et de l'allocation chômage, des revalorisations qui pourraient également inclure les pensions de retraite, en fonction des moyens de l'Etat".

Concernant le nouveau gouvernement, le Président de la République a indiqué que la majorité des ministres qui le composent "travaillent conformément à une feuille de route claire", ajoutant : "nous avons des engagements pour 2026 et 2027 et nous œuvrons à atteindre nos objectifs en chiffres, loin des slogans".

Répondant à une question sur les critères retenus pour la nomination de M. Sifi Ghribi au poste de Premier ministre, le président de la République a précisé que "ce dernier saura, grâce à son expérience de terrain, corriger la trajectoire de tout ministre qui s'écarte de la feuille de route", considérant que cette nomination permettra d'assurer "la complémentarité dans la programmation et la mise en œuvre des grandes décisions du

pays". Le président de la République a également évoqué la nomination de M. Yacine El-Mahdi Oualid au poste de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, estimant que "sa maîtrise de la modernisation lui permettra de transformer la situation dans ce secteur, représentant désormais une science en soi, utilisant les techniques modernes pour répondre aux besoins du pays et atteindre l'autosuffisance". S'agissant de la nouvelle équipe du gouvernement qui compte neuf femmes, le président de la République a estimé que ce nombre "reste insuffisant", réaffirmant sa volonté de "renforcer la présence de la femme au sein du Gouvernement et dans les postes de responsabilité à l'avenir".

Par ailleurs, le président de la République a réaffirmé que "la liberté d'expression est garantie en Algérie, mais l'injure et la diffamation ne sont pas permises", ajoutant que les portes demeurent ouvertes aux partis politiques afin de leur permettre un accès aux médias.

Concernant le dialogue national inclusif, qui sera organisé prochainement, le président de la République a souligné que son

lancement est tributaire de la définition de ses modalités et formes d'organisation, pour que tous les acteurs puissent exprimer leurs opinions et partant bâtir une République forte et démocratique".

Après avoir exprimé, à ce propos, son regret quant au retard enregistré dans l'examen de la loi sur les partis au niveau du Parlement, le président de la République a affirmé que le dialogue entre l'Etat et ces entités est primordial", et que le dialogue entre les deux parties doit être "hautement constructif".

Il a, à cette occasion, annoncé une révision de la loi électorale "dans certains de ses aspects techniques", ainsi que des réajustements dans les missions de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), soulignant que les prochaines élections législatives et locales seront organisées dans les délais prévus".

Évoquant la généralisation de la numérisation, le président de la République a souligné la nécessité d'achever cette opération d'ici la fin de l'année en cours, annonçant qu'il prendra des mesures radicales en cas de non-respect de ce délai.

Tebboune : "nous œuvrons à créer un équilibre entre l'importation et la production locale et non l'austérité"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la politique que mène actuellement l'Algérie vise à créer un équilibre entre l'importation et la production locale, en vue de satisfaire les besoins nationaux en divers produits, précisant que la démarche n'a pas de lien avec l'austérité. Cette déclaration a été faite lors de l'entrevue périodique du président de la République avec les représentants des médias nationaux, diffusée dans la soirée de ce vendredi sur les chaînes de télévision et de radio nationales.

Le président de la République a précisé que par le passé le pays connaissait "une anarchie dans l'importation", qui avait causé l'épuisement du trésor public en devises sans que la situation ne s'améliore, précisant que la nouvelle politique a

pour objectif de créer un équilibre entre l'importation et la production locale. Dans ce cadre, le président de la République a souligné que l'importation est nécessaire pour couvrir les besoins que la production nationale ne saurait satisfaire, ajoutant que "cet équilibre n'est pas aisément atteindre, car il requiert un degré de numérisation très précis.

Nous espérons parvenir dès ici la fin de l'année, car le seul moyen de protéger le pays dans la numérisation". Le président de la République a souligné, à ce propos, la nécessité de s'appuyer sur la production nationale et de ne pas dépendre des importations, et ce, dans l'objectif de préserver la souveraineté nationale, affirmant que la réalisation d'un équilibre entre les importations et la production "est difficile, mais

nous y parviendrons". Après avoir remercié les opérateurs économiques et les citoyens pour leur compréhension de la situation, le président de la République a précisé que le but de cette orientation n'est pas de créer la pénurie ou l'austérité, soulignant que satisfaire le désir des jeunes de s'offrir les marques internationales, à titre d'exemple, ne coûte pas beaucoup de devises au Trésor public, et pour cela, il n'est pas question de priver les jeunes de ces marques, mais nous préférerons les acheter ici, en Algérie".

Le président de la République a également affirmé qu'il y a des fluctuations concernant certaines produits mais pas de pénurie, soulignant que certaines parties tentent, à chaque fois, de provoquer des pénuries sur certains produits.

Tebboune : "le nouveau gouvernement œuvre selon une feuille de route claire pour atteindre les objectifs fixés"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la nouvelle équipe du gouvernement œuvre conformément à une feuille de route claire en vue de la concrétisation des objectifs fixés pour 2026 et 2027.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux diffusée vendredi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a indiqué que la majorité des ministres du nouveau gouvernement "travaillent conformément à une feuille de route claire", ajoutant : "nous avons des engagements pour 2026 et 2027 et nous œuvrons à atteindre nos objectifs en chiffres, loin des slogans".

Répondant à une question sur les critères retenus pour la nomination de M. Sifi Ghribi au poste de Premier ministre, le président de

la République a indiqué que ce dernier "saura, grâce à son expérience de terrain, corriger la trajectoire de tout ministre qui s'écarte de la feuille de route", précisant qu'il le "connaît bien", le décrivant comme "un homme de terrain, doté d'un patriotisme irréprochable" et qui "a enduré l'époque de la Issaba (bande)".

Cette nomination, poursuit le président de la République, "permettra de s'assurer la complémentarité dans la programmation et la mise en œuvre des grandes décisions du pays", rappelant que l'Algérie avait traversé une période où le citoyen se plaignait de l'absence d'application sur le terrain des décisions du président de la République. C'est pourquoi un Premier ministre, véritable homme de terrain, a été nommé", en témoigne-t-il, les nombreuses sorties de ter-

rain qu'il a effectuées depuis son installation à la tête du Gouvernement. Le président de la République a également évoqué la nomination de M. Yacine El-Mahdi Oualid au poste de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, estimant que "sa maîtrise de la modernisation lui permettra de transformer la situation dans ce secteur".

A ce propos, il s'est dit convaincu que l'agriculture a dépassé les pratiques traditionnelles et s'appuie désormais sur la technologie et la modernisation", soulignant la nécessité d'un "renouveau dans le secteur, car l'agriculture est une science en soi et un secteur qui obéit à des techniques précises". Et d'ajouter : "il est nécessaire de voir émerger une nouvelle génération d'agriculteurs utilisant les techniques modernes pour répondre aux besoins du pays et atteindre l'autosuffi-

sance". S'agissant de la nouvelle équipe du gouvernement qui compte neuf femmes, le président de la République a estimé que ce nombre "reste insuffisant", réaffirmant sa volonté de "renforcer la présence de la femme au sein du Gouvernement et dans les postes de responsabilité à l'avenir". "Je suis persuadé qu'il convient de renforcer la présence des femmes aux postes de responsabilité".

La femme algérienne a contribué à la libération du pays et doit participer à la vie politique et économique nationale", a affirmé le président de la République.

Le président de la République a mis en avant les efforts visant à faciliter l'accès de la femme au Parlement et aux institutions de l'Etat à l'avenir, saluant, par la même, la percée de nombreuses femmes dans le secteur des start-up à la faveur de leurs compétences.

Tebboune : "le lancement du dialogue national est tributaire de la définition de ses modalités d'organisation"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le lancement du dialogue national est tributaire de la définition de ses modalités et formes d'organisation, afin de permettre à tous les acteurs de s'exprimer et de bâti une République forte et démocratique.

Lors de son entrevue périodique, diffusée vendredi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé, en réponse à une question sur sa précédente annonce concernant le lancement d'un dialogue national inclusif à la fin de l'année en cours et au début de l'année 2026, que "le lancement du dialogue national est tributaire de la manière dont il sera organisé pour permettre à tout un chacun de s'exprimer, en vue de bâti une République forte et démocratique sans désordre".

"La consolidation de l'Algérie sur les plans sécuritaire et économique constitue le cœur même de l'action de l'Etat, tandis que la gestion des affaires politiques internes repose sur le débat des idées proposées", a-t-il souligné, ajoutant que cette gestion, à travers le dialogue escompté, pourrait

"aboutir à d'autres projets politiques et c'est autour de cela que s'articulent les discussions".

Le président de la République a relevé, dans ce sens, que cette approche "existe dans l'ensemble des pays et pas seulement en Algérie", soulignant que "certains privilient une gestion directe, d'autres souhaitent évoluer vers un système parlementaire ou renforcer le système présidentiel, tandis que d'autres encore appellent à la création d'une instance consultative en dehors de la volonté populaire du Parlement".

Et de préciser dans ce contexte : "Ce sont là des opinions auxquelles je ne suis pas opposé, à condition qu'elles soient discutées dans le cadre d'un dialogue institutionnel ou populaire", évoquant, à cet égard, les expériences antérieures menées par l'Algérie en la matière.

Concernant la participation des partis politiques au dialogue national attendu, le président de la République a déclaré : "il faut d'abord évoquer la loi sur les partis, qui permettra de définir leurs obligations", ajoutant que le dia-

logue sera plus aisément si un grand nombre de partis y prennent part, dans l'objectif de "connaitre l'avis de la majorité".

Il a exprimé, à ce propos, son regret quant au retard enregistré dans l'examen de la loi sur les partis au niveau du Parlement, relevant que ce texte "n'a été discuté que par deux ou trois partis seulement".

Le président de la République a également évoqué les audiences qu'il a réservées aux responsables de plusieurs formations politiques, soulignant que "les partis sont une composante essentielle de tout Etat démocratique et que le dialogue entre l'Etat et ces formations politiques est primordial", mettant en exergue que le dialogue entre les deux parties doit être "plus constructif".

Quant à la liberté d'expression des partis politiques dans l'espace médiatique, le président de la République a affirmé que "les portes leur sont ouvertes, sans qu'aucune partie ne s'impose sur l'autre, à condition de s'en tenir au respect mutuel, loin de toute forme d'insulte ou de diffamation".

ALGER

Une rencontre de haute portée entre le ministre des Moudjahidines et le SG de l'ONM pour consolider la mémoire nationale

ABED MEGHIT

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherif, a reçu, mardi à Alger, le Secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), M. Hamza Laoufi, lors d'une rencontre empreinte de respect et de symbolique historique.

Cette entrevue, saluée par les observateurs comme une étape importante dans le renforcement des liens institutionnels et mémoriels, a mis en avant l'engagement commun des deux parties en faveur de la préservation du patrimoine révolutionnaire et de la mémoire collective de la Nation.

Dans son allocution, M. Tacherif a souligné que l'ONM demeure « un acteur incontournable et un partenaire stratégique » dans l'accompagnement du secteur, tant pour la prise en charge des préoccupations légitimes des Moudjahidines et de leurs ayants droit que pour la valorisation des pages glorieuses de l'Histoire nationale. Il a insisté sur l'importance d'un travail concerté et durable qui permettra de transmettre aux générations futures les valeurs fondatrices de la Révolution de Novembre et de consolider le socle identitaire et patrio-tique de l'Algérie.

De son côté, le SG de l'ONM, M. Hamza Laoufi, a exprimé toute sa reconnaissance et a renouvelé ses félicitations au ministre pour la confiance placée en lui par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a également réaffirmé le soutien indéfectible de l'organisation à la démarche du ministère, une démarche tournée vers l'amélioration des conditions de vie des Moudjahidines et de leurs familles mais aussi vers la sauvegarde de la Mémoire nationale.

Cette rencontre a été marquée par un climat de confiance et de convergence des visions, confirmant que la préservation du legs révolutionnaire n'est pas seulement un devoir de mémoire, mais aussi une mission stratégique pour garantir la continuité historique et la cohésion nationale.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ALGÉRIENNE

Un moteur puissant pour l'économie et la société

La transformation numérique en Algérie ne cesse de gagner du terrain et s'impose désormais comme un levier stratégique de développement socioéconomique.

C'est ce qu'a affirmé Mme Bahdia Lammali, présidente de la Commission des transports, de l'énergie, de l'industrie, des communications et de la technologie au Parlement pan-africain, lors d'un workshop de haut niveau en Afrique du Sud. S'appuyant sur la stratégie « Algérie Numérique 2030 », le pays ambitionne de bâtir une administration moderne, une économie numérique compétitive et une société inclusive et innovante.

Mme Lammali a salué la croissance des start-up algériennes, qui innove dans des secteurs vitaux comme l'agriculture intelligente, la santé électronique et les services financiers numériques.

Ces initiatives positionnent l'Algérie comme un acteur incontournable dans la transformation digitale africaine. En parallèle, elle a rappelé que la révolution numérique constitue pour l'Afrique une opportunité historique, capable de créer des millions d'emplois, de renforcer la coopération régionale et de bâtir une économie plus résiliente.

L'Algérie, à travers ses jeunes talents et ses réformes ambitieuses, s'inscrit ainsi dans la dynamique mondiale de l'innovation technologique, confirmant que le numérique est au cœur de son avenir économique.

A. MEGHIT

L'ALGÉRIE ÉRIGE LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT EN PRIORITÉ NATIONALE

Médias, institutions et société unis pour un avenir meilleur

L'Algérie poursuit avec constance et détermination son engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'enfant.

A. MEGHIT

Jeudi à Alger, un atelier de formation dédié au rôle des médias dans ce domaine sensible a mis en lumière les avancées majeures enregistrées par le pays, tout en réaffirmant l'importance de l'action concertée entre les pouvoirs publics, les journalistes et la société civile.

Organisé par le ministère de la Communication, en coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), cet atelier a réuni responsables institutionnels, experts, journalistes et acteurs de la société civile, autour d'un objectif commun : consolider les acquis de l'Algérie en matière de protection de l'enfance et renforcer le rôle stratégique des médias dans la sensibilisation et la défense des droits de cette catégorie vulnérable.

L'expert international auprès de l'UNICEF, M. Khalil Ghassan, a salué les étapes franchies par l'Algérie dans ce domaine, rappelant notamment la mise en place d'un arsenal juridique en conformité avec la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, ainsi que la création de structures clés telles que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPP) et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

« L'Algérie a fait preuve de sérieux et d'efficacité en élargissant la protection de l'enfance en priorité nationale », a-t-il déclaré, avant de mettre en relief « le rôle essentiel des médias » dans la diffusion de la culture de protection et dans l'éducation des générations montantes, particulièrement à l'ère numérique. Selon l'expert, les journa-



listes disposent d'un rôle déterminant, car ils sont à la fois relais d'information et agents de sensibilisation capables de faire évoluer les mentalités.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer les formations des professionnels de la presse afin de leur permettre de couvrir les sujets liés à l'enfance avec précision, responsabilité et professionnalisme.

Dans la même optique, la Déleguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherifi, a souligné que l'ONPP organise régulièrement des sessions de formation destinées aux journalistes, afin de les outiller pour une meilleure diffusion de la culture des droits de l'enfant et pour un traitement médiatique adapté aux besoins et à la sensibilité de cette frange de la société.

Président l'ouverture des travaux, le ministre de la Communication, M. Zohéir Bouamama, a rappelé que la protection de l'enfance figure parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

« La prise en charge de l'enfant en Algérie n'est pas seulement un devoir moral, mais un

nauté internationale à assumer ses responsabilités.

De son côté, le secrétaire général du ministère de la Communication, M. Slimane Aradj, a rappelé que l'Algérie figure parmi les premiers pays à avoir adopté une politique nationale globale pour la protection de l'enfance, en cohérence avec les Objectifs de développement durable (ODD).

L'atelier, qui a vu la participation du président du CNDH, M. Abdelmadjid Zaâlani, de directeurs de médias publics et privés, ainsi que de nombreux experts, a permis d'échanger sur les meilleures pratiques internationales et de mettre en avant l'expérience algérienne en matière de protection des enfants.

Tous les intervenants ont convergé sur un point essentiel : la protection de l'enfance est une responsabilité partagée qui exige la mobilisation permanente de l'État, des médias, de la société civile et des partenaires internationaux.

À travers cette rencontre, l'Algérie réaffirme non seulement son engagement envers la cause des enfants, mais aussi sa volonté d'inscrire la protection de leurs droits dans une démarche durable, participative et évolutive.

En consolidant ses dispositifs juridiques et institutionnels, en mobilisant les médias et en s'ouvrant sur les meilleures pratiques internationales, le pays ambitionne de bâtir un modèle de référence dans le monde arabe et en Afrique, plaçant l'enfant au cœur de son projet sociétal.

Parce qu'assurer un avenir meilleur aux enfants, c'est garantir un avenir prospère à toute la nation.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'Intérieur met en place de nouveaux mécanismes pour renforcer la prise en charge des préoccupations citoyennes

Dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics d'améliorer durablement le cadre de vie des Algériens, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, au Palais du Gouvernement, une importante réunion de travail avec les cadres centraux de son département.

Cet entretien, à caractère hautement stratégique, a été consacré à l'examen d'une série de dossiers liés directement à la vie quotidienne des citoyens et à la gestion locale.

Dès l'ouverture des travaux, M. Sayoud a rappelé les directives fermes du Président de la République, plaçant le citoyen et son bien-être au centre de l'action publique.

Le ministre a insisté sur la nécessité de faire de cette orientation le socle de toute démarche sectorielle, tout en appelant les cadres à un engagement accru et à une interaction plus efficace avec les préoccupations exprimées sur le terrain, particulièrement au niveau local.

Malgré les efforts déjà déployés, le ministre a relevé la persistance de plusieurs défaillances qui impactent directement la qualité de vie des habitants.

Parmi elles figurent le manque de prêts dans les espaces publics, la dégradation du cadre urbain, l'insuffisance des

mesures de prévention face aux aléas climatiques et la gestion parfois défaillante des risques liés aux inondations.

Ces problématiques, selon lui, doivent être corrigées de toute urgence.

Afin d'apporter des solutions concrètes et rapides, le ministre a annoncé l'adoption d'un ensemble de mécanismes opérationnels destinés à améliorer le suivi et la gestion des affaires locales.

Ces mesures comprennent notamment : la création d'une cellule centrale chargée du suivi permanent de la propriété urbaine, de la qualité de l'environnement et de l'application des mesures de prévention contre les risques naturels, l'envoi de commissions d'inspection inopinées sur le terrain pour contrôler l'exécution des instructions, tout en prévoyant des sanctions contre les responsables négligents, le renforcement du suivi de proximité par les cadres centraux, afin d'assurer une meilleure coordination entre les niveaux local et national, l'accélération des projets de développement local, financés par les différents programmes de soutien économique et social, ainsi que par le Fonds de solidarité des collectivités locales.

Le ministre a souligné que désormais, les délais d'exécution ne devront pas dépasser deux années.

La relance urgente des projets routiers afin de garantir des infrastructures respectant les normes de sécurité, avec un impact direct sur la fluidité et la sécurité de la circulation et la stricte application de la réglementation encadrant la détention et la circulation des chiens dangereux ou de garde, afin de préserver la sécurité des citoyens dans l'espace urbain.

Au terme de cette rencontre, M. Sayoud a insisté sur la mobilisation totale des cadres et responsables locaux.

Pour lui, l'efficacité de la prise en charge des préoccupations citoyennes doit dépendre d'un critère objectif d'évaluation du rendement administratif.

Il a réaffirmé la nécessité de bâtir une gouvernance locale solide, capable de répondre en profondeur et de manière durable aux attentes des populations.

À travers ces mesures, le ministère de l'Intérieur entend réaffirmer son rôle moteur dans la mise en œuvre des orientations du Président de la République, en veillant à ce que chaque projet, chaque action et chaque décision soient tournés vers une finalité unique : améliorer le quotidien du citoyen et renforcer la confiance entre l'État et la société.

A. MEGHIT

TISSEMSILT

Le wali Bouzaïd Fethi trace une feuille de route ambitieuse pour accélérer la dynamique de développement local

Dans le cadre des réunions périodiques du Conseil exécutif de wilaya destinées à assurer un suivi rigoureux du fonctionnement des différents secteurs et à impulser une nouvelle dynamique au développement local, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a présidé ce jeudi matin une importante session de travail dans la salle des conférences du siège de la wilaya.

ABED MEGHIT

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques du premier responsable de l'exécutif, qui fait du contrôle permanent de l'avancement des projets et de la coordination entre acteurs locaux un pilier central de son action.

L'ordre du jour de ce Conseil exécutif a porté sur plusieurs points structurants : L'examen du degré de mise en œuvre des décisions prises lors de la précédente réunion du 18 septembre 2025, notamment concernant le suivi des projets de développement. L'étude des programmes relevant de l'appui au Développement Économique et Social des Communes (ADSEC) L'évaluation du rôle du Fonds de Garantie et de Solidarité des Collectivités Locales (CSGL). La validation des propositions du programme 2026 du CSGL, afin d'anticiper les besoins et d'assurer une continuité dans les efforts de développement. Enfin, un volet consacré aux questions diverses pour prendre en charge des préoccupations sectorielles spécifiques.

Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation détaillée des programmes proposés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour 2026, opération par opération.

Une liste de projets prioritaires a ainsi été arrêtée pour chaque commune, sur la base des propositions remontées



par les chefs de daïra en coordination avec les présidents d'APC. Cette démarche, saluée pour son caractère inclusif, a également impliqué les représentants de la société civile et les comités de quartiers.

Elle visait à recenser les principales insuffisances constatées sur le terrain et à les hiérarchiser selon leur urgence et leur impact direct sur la vie quotidienne des citoyens.

Les projets retenus concernent principalement : le renforcement de l'alimentation en eau potable, le raccordement au réseau de gaz naturel, l'extension et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, la construction et l'agrandissement de salles de classes afin d'améliorer les conditions de scolarisation, l'ouverture et l'entretien des pistes rurales et routes communales, ainsi que divers travaux d'aménagement urbain.

Tous ces investissements visent un objectif clair : répondre aux besoins immédiats des

habitants et améliorer durablement leurs conditions de vie. Dans son intervention, le wali a insisté sur la nécessité de garantir l'efficacité et la performance maximales dans la mise en œuvre des projets.

Il a exhorté les responsables à privilégier le travail de terrain, afin de suivre de près la concrétisation des programmes, tout en respectant strictement les délais et les standards de qualité.

Des instructions strictes ont été adressées aux présidents d'APC concernant l'élaboration des cahiers des charges.

Le wali a mis l'accent sur : la transparence totale dans les procédures, l'ouverture du marché à la concurrence pour encourager l'équité, l'importance de la qualité et de la durabilité des réalisations, l'exploitation rapide et optimale des projets une fois achevés.

Il a également précisé que l'ensemble de ces projets devraient être lancés dès le pre-

mier trimestre 2026, marquant ainsi un calendrier clair et ambitieux.

M. Bouzaïd Fethi a rappelé que la réussite de la stratégie de développement repose sur un travail collectif et coordonné entre les différents secteurs et les autorités locales.

Il a souligné que ces efforts conjugués doivent s'inscrire dans une vision cohérente afin de maximiser l'impact des politiques publiques, notamment dans le domaine du développement social et économique.

Le wali a insisté sur le fait que les orientations édictées ne sont pas de simples recommandations, mais bien une feuille de route contraignante, nécessitant un suivi rigoureux et une évaluation permanente.

« Chaque responsable sera tenu de rendre des comptes sur l'exécution des projets dans son secteur ou sa circonscription », a-t-il affirmé avec fermeté. En parfaite harmonie avec les engagements du Président de la République, cette démarche vise à placer le citoyen au cœur des priorités et à assurer une prise en charge optimale de ses préoccupations. Par cette réunion, le wali et son exécutif confirment leur détermination à faire de Tissemsilt un modèle de gestion locale efficace, participative et tournée vers l'avenir.

Une dynamique nouvelle s'installe, avec des projets concrets, des délais clairs et une volonté partagée : construire un avenir meilleur pour l'ensemble des citoyens de la wilaya.

Les infrastructures sportives se métamorphosent pour un avenir dynamique et prometteur

Dans le sillage de la stratégie nationale visant à promouvoir un développement local durable et équilibré, le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt connaît actuellement une véritable dynamique.

Des projets d'envergure sont engagés sur le terrain, traduisant la volonté des autorités publiques d'inscrire la jeunesse au cœur des priorités et d'offrir aux citoyens des infrastructures modernes, fonctionnelles et adaptées à leurs besoins.

À travers plusieurs communes de la wilaya, les chantiers se multiplient pour réhabiliter et moderniser des stades qui constituent des lieux de rassemblement, de formation et de loisirs pour les jeunes.

Parmi les sites emblématiques concernés figurent notamment : le stade communal de Bordj El Emir Abdelkader, le stade du martyr Drizi Abdellkader dans la commune de Tissemsilt, le stade de Theniet El Had, ainsi que le stade de Bordj Bouaama.

Mais au-delà de ces infrastructures majeures, les 18 autres stades communaux de la wilaya ont également leur part dans ce vaste programme de modernisation, bénéficiant d'opérations d'aménagement, de réhabilitation et de mise à niveau.

Cette approche globale traduit une volonté claire : offrir à chaque commune, qu'elle soit urbaine ou rurale, des espaces sportifs dignes, répondant aux aspirations de la jeunesse locale.

Le wali de Tissemsilt a insisté, lors de ses différentes visites de terrain, sur la nécessité de respecter scrupuleusement les dé-

lais contractuels de livraison.

Il a également rappelé l'importance de garantir la qualité des travaux, afin d'assurer la durabilité des infrastructures et leur conformité aux attentes des usagers.

Pour lui, ces investissements ne sont pas de simples chantiers, mais de véritables leviers de développement local, capables de renforcer la cohésion sociale et d'encourager l'épanouissement de la jeunesse.

Au-delà de la réhabilitation des stades existants, le secteur de la jeunesse et des sports s'est vu attribuer de nouveaux projets qui marquent une étape importante dans le processus de modernisation des équipements.

Il s'agit notamment de : la réalisation de terrains de proximité, la construction de piscines de proximité, et l'aménagement de places et espaces de loisirs répartis sur plusieurs communes.

Ces nouvelles infrastructures permettront non seulement d'élargir l'offre sportive et récréative, mais aussi de créer des espaces conviviaux favorisant l'inclusion, la participation citoyenne et la valorisation du potentiel local.

Avant une population jeune particulièrement nombreuse, la wilaya de Tissemsilt voit dans ces investissements une opportunité unique de répondre aux aspirations de ses habitants.

Les associations, clubs sportifs et structures de jeunesse pourront bénéficier de ces équipements modernisés pour développer leurs activités et élargir leur base de pratiquants. Ces réalisations viendront

également appuyer l'action éducative et sociale menée par les différents acteurs locaux, contribuant à l'épanouissement physique et moral de la jeunesse.

En parallèle, elles renforceront l'attractivité de la région et accompagneront la dynamique urbaine générée par la création de nouveaux pôles urbains.

L'ambition affichée par les pouvoirs publics est claire : faire de Tissemsilt une wilaya où le sport et la jeunesse occupent une place centrale dans le développement.

À travers ces projets, c'est une vision globale qui se dessine, intégrant la dimension sportive dans le cadre plus large du progrès économique, social et culturel.

En offrant aux jeunes des espaces modernes et accessibles, la wilaya se dote d'outils concrets pour encourager la pratique sportive, prévenir les comportements à risque, et canaliser les énergies vers des activités positives et porteuses d'avenir.

Avec la réhabilitation de l'ensemble des stades communaux, soit plus de 20 infrastructures réparties sur tout le territoire de Tissemsilt, et l'émergence de nouveaux équipements de proximité, la wilaya s'affirme aujourd'hui comme un modèle d'investissement en faveur de la jeunesse.

Un choix stratégique qui témoigne d'un engagement ferme à bâtir une wilaya moderne, dynamique et attractive, où chaque citoyen, et particulièrement les jeunes, pourra trouver sa place et s'épanouir pleinement.

A. MEGHIT

SKIKDA

Lancement de l'aménagement de 8 groupements d'habitations rurales

Les travaux d'aménagement de 8 groupements d'habitations rurales ont été lancés dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, samedi auprès du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Iskander Harrath.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que ces groupements sont situés dans les communes d'El Hadaïek, d'Aïn Cherchar, de Filfila et de Ramdane Djamel, soulignant que chacun de ces regroupements compte 50 logements.

Un budget de 180 millions de dinars a été alloué pour la réalisation de cette opération comprenant plusieurs travaux, notamment la mise en place des réseaux nécessaires afin de garantir des conditions de vie adéquates au sein de ces regroupements, selon la même source.

ORAN

Plus de 90 projets d'investissement enregistrés dans le secteur du tourisme

Plus de 90 projets d'investissement dans le secteur du tourisme ont été enregistrés dans la wilaya d'Oran afin de renforcer le parc hôtelier, a indiqué, samedi, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Salah Bakel.

Dans une déclaration à la presse, à l'occasion du lancement des activités organisées au village méditerranéen pour célébrer la Journée mondiale du tourisme, ce responsable a souligné que ces projets en cours de réalisation entrent progressivement en service à raison de 5 à 10 projets par an sur les cinq prochaines années.

Ils contribueront à la création d'emplois et au renforcement du parc hôtelier, qui compte actuellement 216 établissements offrant plus de 22.000 lits.

Pas moins de 17 établissements hôteliers devront être mis en service au courant de l'année 2025, dont 12 hôtels ayant déjà obtenu leur autorisation d'exploitation entre janvier et la saison estivale 2025, tandis que 5 autres sont en cours d'équipement et seront prêts avant la fin de l'année, selon la même source.

Concernant les circuits touristiques, Oran dispose de 10 circuits accrédités via la plateforme numérique nationale, qui comprend plus de 350 circuits touristiques à l'échelle du pays, a précisé M. Bakel.

Il a ajouté que la direction du tourisme œuvre avec les acteurs du secteur pour proposer de nouveaux circuits, qui seront étudiés et, le cas échéant, ajoutés à la plateforme.

Les festivités placées sous le thème "Tourisme et transition durable" ont été marquées par des expositions d'artisanat traditionnel, la présentation des activités d'associations œuvrant à la promotion du tourisme et des produits locaux, une exposition de voitures classiques, un spectacle équestre, un espace consacré à la promotion des atouts touristiques de la ville de Touggourt, et une visite guidée des sites archéologiques d'Oran.

Dans le cadre de cette manifestation, organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec le village méditerranéen et la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, deux rencontres sont prévues, à savoir un séminaire sur le tourisme durable, prévu pour dimanche 28 septembre, et un colloque sur l'industrie hôtelière, qui aura lieu, le 2 octobre prochain, à l'université Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a-t-on ajouté.

APS

IATF 2025

Le président de la République rencontrera la semaine prochaine les opérateurs économiques signataires de contrats

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé l'organisation, la semaine prochaine, d'une rencontre avec les opérateurs économiques nationaux ayant conclu des contrats commerciaux et d'investissement lors de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), tenue à Alger du 4 au 10 septembre en cours.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée dans la soirée de vendredi sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la République a précisé que cette rencontre vise à souligner la nécessité de passer immédiatement à l'exécution des contrats, afin de renforcer l'engagement de l'Algérie à œuvrer pour la promotion de l'intégration économique

continentale. S'agissant du franc succès de la 4e édition de l'IATF, il a estimé qu'il constituait une réponse aux sceptiques quant aux capacités de l'Algérie à accueillir de telles grandes manifestations.

Il s'agit également, a-t-il ajouté, d'une réponse claire aux promoteurs de la thèse de "l'Algérie isolée", soulignant que cette manifestation, qualifiée de "la meilleure depuis la création de la foire", a démontré que l'Algé-

rie est bel et bien "le cœur battant de l'Afrique, sur les plans économique et politique".

Concernant la possibilité pour l'Algérie d'abriter une autre édition de l'IATF, le président de la République a affirmé la disposition du pays à le faire si elle en reçoit la demande, eu égard à l'engagement constant de l'Algérie envers les organisations et manifestations servant l'intégration africaine.

Président de la République: recul de l'inflation à 3,8 %

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'inflation des prix est désormais maîtrisée, ayant reculé à 3,8 %, mettant en avant les efforts du gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de Télévision et de

Radio nationales, le président de la République a déclaré : "Nous ouvrons au quotidien, avec Monsieur le Premier ministre et Messieurs les ministres pour assurer la stabilité des prix".

"Je peux dire, aujourd'hui, la tête haute, en étant fier des Algériennes et Algériens qui ont contribué à cette réalisation, que l'inflation est tombée en

dessous de 4 %, atteignant 3,8 %, alors que de grands pays font face à une inflation à deux chiffres", a-t-il ajouté.

Cela représente un recul de plus de la moitié par rapport au niveau d'inflation qu'a connu l'Algérie après la pandémie de Covid-19, qui avait dépassé les 9 %, a ajouté le président de la République, relevant que "les prix des produits alimentaires de

base sont aujourd'hui à la portée des Algériens, y compris les légumes hors saison". Le président de la République a en outre estimé que la situation économique du pays connaît une courbe "ascendante", assurant que les objectifs fixés seront atteints grâce aux efforts conjoints des Algériennes et des Algériens.

APS

DOUANE ET DONNÉES PERSONNELLES

Un partenariat pour renforcer la culture de la protection et de la transparence

Par Abed Meghit

Dans le cadre d'une démarche nationale visant à consolider la culture de la protection des données personnelles et à promouvoir une utilisation légale et responsable des informations à caractère privé, la Direction générale des douanes a organisé, jeudi dernier, une journée d'étude en partenariat avec l'Autorité nationale chargée de la protection des données personnelles. Ce rendez-vous de haut niveau a été marqué par la participation de M. Samir Bourhil, président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, qui a animé une conférence consacrée aux récentes évolutions législatives introduites par l'amendement de la loi 18-07. Son intervention a permis de clarifier plusieurs aspects essentiels de ce cadre juridique, notamment : la définition précise des missions et des prérogatives de l'autorité compétente en matière de protection des données, le rôle incon-

tournable du délégué à la protection des données personnelles au sein des institutions et organismes, considéré comme un acteur-clé pour garantir le respect des dispositions légales, l'importance des registres obligatoires qui doivent tenir les responsables de traitement, retracant l'ensemble des opérations de collecte, de stockage et d'exploitation des informations personnelles. Outre cette présentation centrale, la rencontre a donné lieu à plusieurs interventions animées par des experts techniques et juridiques de l'Autorité nationale. Celles-ci ont porté sur les modalités pratiques de mise en œuvre de la loi 18-07, en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer la culture de la protection des données personnelles dans l'environnement professionnel.

Le secteur douanier, où la circulation de données sensibles est quotidienne et massive, a été particulièrement mis en avant comme terrain prioritaire pour la mise en place de mécanismes de conformité efficaces. Cette journée d'étude s'inscrit dans

une série d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnements engagés par l'Autorité nationale auprès des différentes institutions et organismes publics.

L'objectif est double : d'une part, garantir une meilleure appropriation de la loi par les professionnels et, d'autre part, consolider une culture de transparence et de respect de la vie privée dans les pratiques administratives et professionnelles.

À travers ce type d'initiatives, les autorités entendent renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions, tout en assurant un équilibre entre les impératifs de modernisation des services publics et le respect des droits fondamentaux des individus. Cette synergie entre la Direction générale des douanes et l'Autorité nationale illustre, une fois de plus, l'importance de la coopération institutionnelle dans la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, au service d'une société algérienne plus moderne, plus sécurisée et plus respectueuse des libertés individuelles.

FIAT ALGÉRIE

Le site de Tafraoui franchit le cap des 50 000 véhicules et trace la voie d'un avenir prometteur pour l'industrie automobile nationale

Par Abed Meghit

L'usine automobile de Fiat Algérie, implantée à Tafraoui dans la wilaya d'Oran, vient de franchir une étape symbolique dans son développement.

Depuis son inauguration officielle en décembre 2023, le site a dépassé la barre des 50 000 véhicules produits, confirmant ainsi sa montée en puissance et son rôle stratégique dans l'essor industriel du pays.

Après avoir enregistré une production de 17 000 véhicules en 2024, Fiat Algérie fixe désormais des objectifs ambitieux : 60 000 unités prévues en 2025 et 90 000 véhicules à l'horizon 2026.

Ces chiffres traduisent une courbe ascendante qui témoigne de la réussite du projet et de la confiance du groupe Stellantis, (groupe automobile mondial né de la fusion des groupes Fiat Chrysler Automobiles « FCA » et PSA « Peugeot S.A. »

» en 2021), maison mère de Fiat, dans le marché algérien.

Si cette progression est possible, c'est avant tout grâce à la mobilisation des 1 784 employés algériens qui composent aujourd'hui les effectifs du site.

Hautement qualifiés, ces jeunes compétences ont bénéficié de plus de 432 000 heures de formation, un investissement considérable qui illustre l'engagement de Fiat Algérie pour le transfert de savoir-faire.

Une large partie de ce programme a été mise en œuvre en collaboration avec l'Institut national spécialisé de formation pro-

fessionnelle de Belgaïd, mais également grâce à l'intégration régulière de stagiaires issus de six centres de formation de la région oranaise.

Ces derniers suivent des stages pratiques dans différentes disciplines liées à l'industrie automobile, consolidant ainsi un vivier de compétences locales appelé à jouer un rôle clé dans l'avenir du secteur.

Avec ses performances croissantes et son rôle de formation, le site de Tafraoui est désormais perçu comme un véritable pôle industriel régional au sein du groupe Stellantis.

Au-delà de la production, il s'impose comme un levier de développement durable, économique et social, en contribuant à la création d'emplois qualifiés et à la montée en compétence de la main-d'œuvre nationale.

La réussite de Fiat Algérie à Oran traduit la volonté de Stellantis de s'ancrer durablement dans le paysage industriel du pays.

Le groupe réaffirme ainsi son engagement à long terme en faveur de la diversification économique, de la modernisation des capacités de production et du développement d'une industrie automobile compétitive en Algérie.

Avec ce cap franchi et des perspectives en constante progression, l'usine de Tafraoui illustre le dynamisme retrouvé de l'industrie automobile nationale.

Elle s'affirme comme un acteur majeur non seulement pour le marché algérien, mais également pour le positionnement du pays dans l'échiquier régional de la production automobile.

**SONATRACH
RENFORCE LA
SÉCURITÉ DE SES
INFRASTRUCTURES
Deux contrats
stratégiques
signés avec un
consortium
chinois**

Par Abed Meghit

Dans une démarche qui illustre la volonté de l'Algérie de consolider la sécurité et la performance de son réseau de transport d'hydrocarbures, le Groupe Sonatrach a procédé, jeudi à Alger, à la signature de deux contrats majeurs d'inspection de pipelines avec un consortium regroupant les sociétés chinoises CAIEC et SLPI.

La cérémonie officielle s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence de son Président-directeur général, Rachid Hachichi, du PDG de CAIEC, Yucheng Zhao, ainsi que du vice-président de SLPI, Huay Yang.

Ces accords portent sur l'inspection technique de cinq pipelines d'une longueur totale de 3 576 km, dont deux sont directement liés à l'exportation du gaz algérien.

Les canalisations concernées, d'un diamètre compris entre 40 et 48 pouces, feront l'objet d'une série d'opérations techniques de haute précision : levée topographique, nettoyage complet pour garantir une inspection optimale, détection et mesure des défauts éventuels, cartographie des courbures et élaboration de rapports détaillés enrichis de logiciels de traitement des données.

En outre, ces opérations incluent la formation des ingénieurs et techniciens algériens afin d'assurer une pleine maîtrise des outils modernes d'évaluation des résultats.

Dans son allocution, M. Hachichi a souligné que le transport par canalisation constitue « le cœur névralgique de l'activité de Sonatrach », rappelant que le groupe gère un réseau stratégique de 22 000 km de pipelines, nécessitant une vigilance permanente pour prévenir les risques et garantir la sécurité énergétique nationale et internationale.

Le PDG a insisté sur l'importance de cette coopération technique qui s'appuie sur l'utilisation de machines intelligentes capables de détecter en temps réel les anomalies et de permettre une intervention rapide, évitant ainsi les défaillances critiques et renforçant la fiabilité du système de transport.

De son côté, M. Zhao a affirmé que sa société mobilisera « ses meilleures ressources matérielles et humaines » pour assurer le succès de ce projet, ajoutant que cette collaboration pourrait marquer le début d'un partenariat plus large, incluant des projets dans les domaines de la transformation numérique et de l'utilisation de drones pour l'inspection et la surveillance des infrastructures.

Une perspective qui s'inscrit dans une logique de partenariat « gagnant-gagnant » et de transfert de savoir-faire technologique au profit de l'Algérie.

Avec ces nouveaux contrats, Sonatrach confirme sa stratégie proactive visant à moderniser et sécuriser son réseau de transport tout en s'ouvrant à de nouveaux horizons de coopération internationale, notamment avec ses partenaires asiatiques. Cette initiative vient renforcer la place de l'Algérie comme acteur incontournable dans le domaine énergétique mondial.

APS

BOURSES MONDIALES

Les marchés mondiaux soulagés par l'inflation américaine

Les Bourses mondiales ont terminé dans le vert vendredi, rassurées par un indicateur d'inflation conforme aux attentes aux Etats-Unis, qui renforce les perspectives de baisse de taux de la Fed avant la fin de l'année.



La Bourse de Paris a gagné presque 0,97%, Londres 0,77%, Francfort 0,87% et Milan 0,96%.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a progressé de 0,65%, le Nasdaq a pris 0,44% et l'indice élargi S&P 500, 0,59%.

En août, la hausse des prix était de 2,7% sur un an, contre 2,6% en juillet, selon le ministère américain du Commerce.

Même s'il est le plus élevé depuis février, ce rythme d'inflation n'a guère inquiété les investisseurs.

L'inflation sous-jacente (hors prix volatils de l'énergie et de l'alimentation) aux Etats-Unis est restée stable par rapport au mois précédent, à 2,9% en glissement annuel.

En outre, le dynamisme des consommateurs américains résiste à la hausse des prix.

Les investisseurs attendent désormais plusieurs données sur le marché du travail qui seront publiées la semaine prochaine, dont le rapport sur l'emploi non-agricole vendredi.

Ces chiffres seront particulièrement scrutés alors que la Fed a décidé de baisser ses taux la semaine passée pour la première fois de

puis 2024 afin de faire face à l'affaiblissement du marché de l'emploi. Sur le front commercial, les Etats-Unis ont relancé les hostilités en annonçant de nouvelles taxes sur les médicaments et les camions.

Les cours du pétrole ont progressé. Le prix du baril de Brent a pris 1,02% à 70,13 dollars et le baril de West Texas Intermediate a gagné 1,14% à 65,72 dollars.

Le dollar se repliait après s'être renforcé ces derniers jours. Vers 20H40 GMT, il reculait de 0,28% par rapport à la monnaie unique européenne, à 1,1699 dollar pour un euro.

Wall Street termine en hausse



La Bourse de New York a terminé la semaine sur une note positive, poussée par un indicateur d'inflation conforme aux attentes, qui renforce les perspectives de baisse de taux de la Fed avant la fin de l'année.

L'indice Dow Jones a gagné 0,65%, le Nasdaq a

progressé de 0,44% et l'indice élargi S&P 500 de 0,59%.

En août, la hausse des prix était en progression de 2,7% sur un an, contre 2,6% en juillet, selon le ministère américain du Commerce.

Même si c'est le plus élevé depuis février, ce

rythme d'inflation n'a guère inquiété les investisseurs.

L'inflation sous-jacente (hors prix volatils de l'énergie et de l'alimentation) aux Etats-Unis est restée stable par rapport au mois précédent, à 2,9% en glissement annuel. En outre, le

dynamisme des consommateurs américains résiste à la hausse des prix.

Les investisseurs attendent désormais plusieurs données sur le marché du travail qui seront publiées la semaine prochaine, dont le rapport sur l'emploi non-agricole vendredi. Ces chiffres seront particulièrement scrutés alors que la Fed a décidé de baisser ses taux la semaine passée pour la première fois depuis 2024 afin de faire face à l'affaiblissement du marché de l'emploi.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à échéance dix ans évoluait vers 20H25 GMT à 4,18%, contre 4,17% à la clôture jeudi.

Le dollar perd du terrain

Le dollar perdait du terrain vendredi à cause d'un mouvement technique après s'être renforcé ces derniers jours grâce à des indicateurs économiques américains meilleurs qu'attendu.

Vers 18H50 GMT, le dollar reculait de 0,30% par rapport à la monnaie unique, à 1,1702 dollar pour un euro et de 0,48% contre la livre, à 1,3410 dollar pour une livre.

La devise américaine a touché jeudi son plus haut niveau depuis le début du mois de septembre.

Vendredi, les chiffres de l'infla-

tion en août sont ressortis conformes aux attentes (+2,7% sur un an), selon l'indice officiel PCE et les revenus personnels ont augmenté plus qu'anticipé, de même que la consommation des ménages.

La troisième estimation du produit intérieur brut (PIB) du deuxième trimestre aux Etats-Unis, publiée jeudi, s'est également avérée meilleure que la précédente, à 3,8% contre 3,3% en rythme annualisé.

Les premières demandes hebdomadaires d'allocations chô-

mage ont, elles, diminué, revenant à leur plus bas niveau depuis mi-juillet.

Les cambistes attendent désormais plusieurs données sur le marché du travail américain, qui seront publiées la semaine prochaine, dont le rapport sur l'emploi non-agricole vendredi.

L'institution monétaire a abaissé la semaine dernière ses taux directeurs pour la première fois de l'année, d'un quart de point de pourcentage, pour faire face à l'affaiblissement du marché de l'emploi.

AFRIQUE

L'IATF érigée en entité économique pour mieux contribuer à accélérer l'intégration continentale

La Foire commerciale intra-africaine (IATF), dont la 4ème édition s'est tenue récemment à Alger, s'est érigée en une entité indépendante dans l'objectif de mieux contribuer à accélérer l'intégration économique et commerciale continentales, a annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), organisatrice de cet événement, dans un communiqué.

La décision de création de cette entité dénommée "la Société de la Foire commerciale intra-africaine" (IATFCO), dont le siège est établi à Harare (Zimbabwe), a été décidé lors de la 4ème édition de l'IATF (Alger 4-10 septembre), précise la même source.

Cette initiative vise, selon le communiqué, à rendre "la foire durable, évolutive et profondément alignée sur la vision de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et marque le début d'une nouvelle ère dans l'organisation de la foire".

Cet important événement international dédié au commerce et à l'investissement est organisé tous les deux ans par l'Afreximbank en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (UA) et le secrétariat de la ZLECAF.

À ce propos, le président du conseil consultatif de l'IATF et ancien président de la République du Nigeria, Olusegun Obasanjo, a souligné que la mise en place de cette institution va ouvrir "un nouveau chapitre pour l'IATF, qui continue à stimuler la croissance du commerce intra-africain et à jouer son rôle en tant que le plus important rassemblement commercial et d'investissement du continent".

De son côté, le président du Conseil d'administration d'Afreximbank, Benedict Oramah, a assuré qu'il s'agissait d'une "étape importante pour l'IATF", ajoutant qu'une capitalisation initiale de 28 millions de dollars a été approuvée pour cette nouvelle institution.

Dans ce cadre, M. Oramah a appelé les gouvernements, les entreprises et les institutions financières africaines à soutenir cette société pendant sa phase de démarrage.

S'agissant du siège de l'IATFCO, ce choix a été fait, selon le communiqué, suite à un processus de sélection "rigoureux" et à l'approbation finale du conseil consultatif de l'IATF parmi plusieurs candidatures officielles reçues.

La 4ème édition de l'IATF a été couronnée par la signature d'importants accords commerciaux et d'investissement d'une valeur totale de 48,3 milliards de dollars, dont 11,4 milliards de dollars au profit de l'Algérie conclus avec une trentaine de pays.

Elle a vu également la participation de 2.148 exposants et drainé plus de 112.000 visiteurs de 132 pays, ainsi 14 chefs d'Etat et de gouvernement et de six représentants, dépassant tous les objectifs fixés initialement et les résultats obtenus lors des précédentes éditions.

ETATS-UNIS

L'inflation à +2,7% en août

L'inflation s'est accélérée en août aux Etats-Unis, à +2,7% sur un an, son rythme le plus élevé depuis février, selon l'indice officiel PCE publié vendredi.

A +2,7% contre +2,6% en juillet, l'inflation paraît s'éloigner encore de la cible de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui est de 2%.

D'un mois sur l'autre, l'indice accélère aussi légèrement (+0,3% après +0,2%).

L'inflation sous-jacente (hors prix volatils de l'énergie et de l'alimentation) est en revanche stable par rapport au mois précédent, à 2,9% en glissement annuel, rapporte le ministère américain du Commerce.

Ces évolutions étaient attendues par les investisseurs, selon le consensus publié par MarketWatch.

La plupart des experts s'attendent à voir les prix augmenter aux Etats-Unis au fur et à mesure que seront répercutées les taxes sur les produits importés mises en place à un rythme soutenu par le président Donald Trump depuis son retour en janvier. Jeudi soir, il en a encore annoncé de nouvelles: sur les médicaments, mais aussi les camions et les meubles produits hors des Etats-Unis.

APS

SOCIÉTÉ CIVILE

Ibtissem Hamlaoui : l'ONSC à l'avant-garde d'une société civile forte et engagée

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du Croissant-Rouge algérien (CRA), Dr Ibtissem Hamlaoui, a dressé un bilan riche en résultats et en perspectives.

ABED MEGHIT

Elle a annoncé que l'ONSC remettra prochainement son rapport détaillé au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fruit de plusieurs mois d'intenses consultations menées à travers le pays.

«Nous avons sillonné jusqu'à présent 29 wilayas et nous avons profité de la saison estivale pour écouter et mobiliser les acteurs de la société civile, y compris dans le Grand Sud, afin d'élaborer un rapport qui sera bientôt remis au Président de la République», a confié Dr Hamlaoui.

Elle a notamment cité l'exemple de Djinet, une wilaya frontalière qu'elle a visitée à quatre reprises et où la société civile, largement composée de Touaregs, s'est révélée « extrêmement active, consciente des enjeux politiques et sécuritaires et précieuse aussi bien pour l'ONSC que pour le CRA ».

En seulement cinq mois, l'ONSC a réussi à rencontrer 23 694 acteurs de la société civile issus de 14 871 associations. Plus encore, 70 % des préoccupations soulevées ont été

réglées sur place, grâce à la présence des walis et des autorités locales. « C'est la preuve que la démocratie participative est en marche et que la société civile y adhère pleinement », a affirmé Mme Hamlaoui, a présidente de l'ONSC a détaillé les trois grands axes de travail qui guident l'action de son institution : Le contact direct avec la société civile pour diagnostiquer les préoccupations locales, Les universités d'été, organisées pour la première fois en Algérie, qui ont rassemblé des représentants des 58 wilayas afin de favoriser la mise en réseau, le partage d'idées et la formation, La formation et la souveraineté numérique, un chantier stratégique qui sera présenté au Président de la République. Pour améliorer sa présence sur le terrain, l'ONSC prévoit l'installation prochaine de délégués dans chaque commune. Ce déploiement vise à renforcer la proximité et à impliquer davantage les citoyens dans la prise de décision. Un accent particulier est également mis sur les organisations étudiantes, appelées à jouer un rôle clé dans la lutte contre les fléaux sociaux dès

2026. Mme Hamlaoui a évoqué les doléances des femmes entrepreneures, notamment en milieu rural. Elle a rappelé que l'Etat algérien déploie plusieurs mécanismes et fonds, via notamment le ministère de la Solidarité nationale, pour accompagner et soutenir ces catégories souvent marginalisées. La diaspora algérienne reste une priorité stratégique. « C'est un trésor pour l'Algérie », a insisté Mme Hamlaoui, se disant agréablement surprise par le haut niveau de conscience nationale de nos compatriotes établis à l'étranger. L'ONSC travaille déjà avec le Secrétariat d'Etat chargé de la diaspora sur des projets communs pour 2026, notamment après la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025) tenue à Alger.

Consciente de la gravité du fléau, l'ONSC a signé une convention avec l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Son rôle consiste à accompagner les comités de quartiers dans la sensibilisation et la prévention. « La drogue est un problème de sécurité nationale qui menace nos jeunes.



La société civile a tiré la sonnette d'alarme, et nous devons agir aux côtés de l'Etat », a souligné la présidente. En sa qualité de présidente du Croissant-Rouge algérien, Mme Hamlaoui a mis en avant les actions humanitaires menées récemment : 200 000 cartables et 50 000 tablettes distribués aux écoliers dans les 58 wilayas à la rentrée 2025-2026, en partenariat avec Mobilis, Sonatrach et Sonelgaz.

Le lancement de la plate-forme « Moustafid », qui permet aux familles nécessiteuses de s'inscrire et d'obtenir une carte pour bénéficier des aides, notamment les orphelins. Le lancement, dès la semaine prochaine, d'un programme hivernal destiné aux sans-abris, comprenant la distribution de couvertures et de repas

chauds trois fois par semaine. Avec la création prochaine de délégations locales dans les 58 wilayas, l'ONSC s'apprête à franchir un nouveau cap.

Le décret présidentiel a fixé le nombre de ses membres à 85, et l'objectif reste d'achever la visite des 58 wilayas d'ici la fin de l'année. En quelques mois seulement, l'ONSC, sous la conduite de Dr Ibtissem Hamlaoui, s'est imposé comme une force incontournable de proximité, de dialogue et de propositions.

Entre action humanitaire, soutien à la jeunesse, mobilisation des associations et ouverture sur la diaspora, l'Observatoire dessine les contours d'une société civile forte, moderne et engagée, prête à relever les défis de l'Algérie nouvelle.

TISSEMSILT

La Protection civile prêche la vigilance au cœur de la mosquée

À Tissemsilt, la mosquée Emir Abdelkader s'est transformée, le temps d'une rencontre, en un espace de sensibilisation citoyenne.

Dans le cadre de son programme de prévention et de proximité, la Protection civile a animé une leçon religieuse consacrée à la sécurité des individus et de la communauté, en présence des fidèles, du directeur de la Protection civile de la wilaya et du directeur des affaires religieuses. La rencontre a été dirigée par le représentant de la DGPC, Rabah Ben Mahieddine, chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile. En choisissant la mosquée comme cadre, les organisateurs ont voulu unir spiritualité et responsabilité citoyenne.

Car la prévention, rappelée dans un lieu de culte, prend une résonance particulière : protéger la vie, c'est aussi un acte de foi. Le conférencier a insisté sur la nécessité de développer une culture de vigilance face aux dangers du quotidien : incendies domestiques, accidents de circulation, risques climatiques, ou encore comportements imprudents.

Les fidèles ont été invités à adopter des gestes simples mais essentiels : éteindre le gaz avant de quitter la maison, contrôler les installations électriques, sécuriser les enfants dans les véhicules, ou encore rester attentif lors des périodes de fortes chaleurs et d'intempéries.

Ces conseils pratiques, accessibles à tous, visent à réduire les risques et à sauver des vies. La présence conjointe du directeur des affaires religieuses et

du directeur de la Protection civile témoigne d'une volonté partagée : celle de travailler ensemble pour sensibiliser la population. Les prêches, sermons et rencontres spirituelles sont désormais considérés comme des relais puissants pour diffuser des messages de prudence et encourager des comportements responsables. À travers cette initiative, la Protection civile rappelle que la sécurité ne relève pas uniquement des institutions spécialisées, mais qu'elle est l'affaire de tous. Chaque citoyen, par ses gestes et sa vigilance, devient un acteur clé dans la prévention des risques. Cette approche participative permet de renforcer la solidarité communautaire, où chacun se sent concerné par la protection de son voisin, de sa famille et de sa communauté. Au-delà de la rencontre ponctuelle, cette action s'inscrit dans une stratégie plus large visant à ancrer durablement la prévention dans la société. En multipliant ce type d'initiatives dans des espaces publics et religieux, la Protection civile cherche à rapprocher ses messages aux citoyens, à les toucher directement dans leur quotidien et à leur rappeler que la sécurité et la protection commence par des gestes simples et une vigilance constante.

Cette rencontre à la mosquée Emir Abdelkader au chef-lieu de wilaya a prouvé qu'il est possible de lier la foi et la citoyenneté autour d'un même objectif : la protection de la vie humaine. La Protection civile de Tissemsilt envoie ainsi un message clair : prévenir, c'est protéger, et protéger, c'est sauver.

ABED MEGHIT

UN GESTE D'ESPOIR ET DE SOLIDARITÉ Le wali de Tissemsilt répond à l'appel d'un étudiant aux besoins spécifiques

Dans un élan de solidarité et de responsabilité citoyenne, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a répondu favorablement à la requête émouvante du jeune étudiant, un bachelier méritant de la session juin 2025, vivant avec un handicap moteur.

L'histoire de Mohamed est celle d'un courage exceptionnel. Malgré les difficultés physiques qu'il affronte au quotidien, ce jeune a su faire preuve d'une détermination sans faille, décrochant brillamment son baccalauréat.

À l'occasion de la cérémonie officielle organisée pour honorer les lauréats de cet examen national, il avait exprimé son souhait d'obtenir un moyen adapté pour lui permettre de poursuivre ses études supérieures dans de meilleures conditions. Sensible à ce plaidoyer sincère et conscient de l'importance d'accompagner les jeunes talents, le wali de Tissemsilt n'a pas tardé à instruire les services concernés.

Ainsi, sur ordre direct

du premier responsable de la wilaya, la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS) a pris en charge la demande et procédé, à la remise d'une chaise roulante motorisée à trois roues au profit du jeune étudiant.

Ce geste symbolique mais ô combien significatif traduit la volonté des pouvoirs publics de garantir l'égalité des chances pour tous les étudiants, y compris ceux issus de la frange des personnes en situation de handicap.

Grâce à ce nouveau moyen de déplacement, Mohamed pourra désormais rejoindre son université en toute autonomie et poursuivre son parcours académique dans des conditions dignes et sereines. Au-delà de l'aspect matériel, cet acte porte en lui un message fort : la société algérienne ne laisse pas ses enfants les plus vulnérables derrière elle.

La réussite de Mohamed n'est pas seulement individuelle, elle devient un exemple de persévérance et un symbole de la solidarité ins-

titutionnelle.

Des enseignants, camarades et proches, présents lors de la remise officielle, n'ont pas caché leur émotion.

« C'est un moment de fierté pour nous tous. Voir Mohamed continuer son chemin avec plus de facilité nous rassure et nous motive à l'encourager davantage », a confié l'un de ses professeurs.

Ce soutien, qui s'inscrit dans une démarche plus large de promotion de l'inclusion sociale, reflète l'engagement constant de la wilaya de Tissemsilt en faveur des jeunes porteurs de handicap. Il rappelle aussi que l'éducation et le savoir doivent être accessibles à tous, sans distinction ni obstacle.

En donnant suite à cet appel, le wali de Tissemsilt a démontré qu'un simple geste peut changer une vie, mais aussi inspirer toute une génération. Le parcours de Mohamed ne fait que commencer, et grâce à la mobilisation des autorités locales, il s'annonce désormais plus prometteur.

ABED MEGHIT

ROYAUME-UNI

Une employée de crèche emprisonnée pour avoir agressé 21 bébés

Une jeune femme de 22 ans qui travaillait dans deux crèches au Royaume-Uni a été condamnée vendredi à huit ans de prison pour avoir agressé 21 bébés, des actes "gratuits" et "sadiques", selon la juge.

Elle a commis de nombreux "actes de cruauté" dans les deux établissements où elle était employée entre octobre 2023 et juin 2024 en banlieue de Londres, a souligné Sarah Plaschkes lors de sa décision. La jeune femme, qui a dit avoir eu une addiction au cannabis, a admis avoir commis de tels actes envers sept enfants de moins de 16 ans, et le tribunal de Kingston, au sud-ouest de la capitale, l'a reconnue coupable de faits similaires envers 14 autres lors de son procès. Ces enfants ont été "pincés, giflés, frappés, ils ont reçu des claques et des coups de pieds. Vous leur avez tiré les oreilles, les cheveux et les orteils", a énuméré la juge, de "multiples actes de violence gratuite" perpétrés quand elle était à l'abri des regards.

Des vidéos de surveillance de la



seconde crèche, Riverside, montrent la jeune femme en train de pincer et griffer des enfants sur les bras, les jambes et l'abdomen, ou donnant un coup de pied au visage d'un petit garçon.

De nombreux parents étaient présents dans la salle pour assister au ver-

dict, et ont raconté à la barre l'impact de ces violences sur leurs enfants et sur eux-mêmes.

"Ces enfants étaient si innocents, vulnérables. Ils ne pouvaient pas parler, pas se défendre (...) ils étaient totalement démunis et Roksana s'est attaquée à eux", s'est indigné une mère.

NORVÈGE

Deux garçons de 13 ans interpellés après des jets de grenades à Oslo

La police norvégienne a annoncé, mercredi, avoir interpellé trois mineurs, dont deux garçons âgés de 13 ans, après des jets de grenades qui n'ont pas fait de victimes en plein centre de la capitale Oslo.

Mardi soir, une explosion avait retenti dans une rue près d'Oslø Met, un établissement d'enseignement supérieur de la capitale norvégienne. Dépêchée sur place, la police a fait exploser de manière contrôlée un autre engin explosif, une

grenade à main. Selon la piste privilégiée par les enquêteurs, l'incident, qui n'a pas fait de blessés, est vraisemblablement un épisode de "violence à la demande", où les jeunes gens auraient pu agir sur ordre d'acteurs criminels. "La police a interpellé des garçons extrêmement jeunes. Deux d'entre eux n'ont que 13 ans", a déclaré la commissaire Ida Melbo Oystese, lors d'une conférence de presse. Etant âgés de moins de 15 ans, l'âge de

la majorité pénale en Norvège, ils ont été confiés aux services sociaux. "Nous priviligeons actuellement l'hypothèse selon laquelle les suspects auraient agi dans le cadre d'un contrat commandité par des tiers", a ajouté Ida Melbo Oystese. La Norvège connaît un taux de criminalité peu élevé, mais elle a notamment été éclaboussée ces derniers mois par la guerre des gangs qui sévit en Suède voisine. Dans les deux pays, on observe une tendance crois-

sante des milieux criminels à recourir à de jeunes mineurs qui échappent aux poursuites judiciaires en raison de leur âge. Selon la chaîne TV2, l'un des suspects de 13 ans aurait reçu 30.000 couronnes (un peu plus de 2.500 euros) pour sa participation. "A ce stade de l'enquête, nous pensons que (les jets de grenades) visaient un local situé à proximité des lieux", a précisé l'inspectrice Grete Lien Metlid, cheffe de la section renseignement et enquêtes.

PHILIPPINES

Le bilan passe à 11 morts après le passage de la tempête Bualoi

Les autorités des Philippines ont annoncé samedi un nouveau bilan de 11 morts après le passage de la violente tempête Bualoi, qui se dirige vers le Vietnam. Bualoi a balayé vendredi plusieurs îles du centre des Philippines, renversant des arbres et des pylônes électriques, arrachant les toits des maisons et provoquant des inondations qui ont contraint 400.000 personnes à évacuer leur domicile.

La petite île de Biliran a été l'une des plus touchées, avec huit morts et deux disparus, a déclaré Noel Lungay, responsable provincial de la gestion des catastrophes naturelles, aux médias. "Il y a eu des inondations massives et certaines

routes étaient encore sous les eaux tôt ce matin", a-t-il décrit, ajoutant que "les personnes évacuées commencent à regagner leurs domiciles à mesure que le temps s'améliore".

Les autorités avaient précédemment annoncé la mort de trois autres personnes sur les îles de Masbate et Ticao, proches de Biliran. Quarante personnes restent portées disparues dans le centre des Philippines, ont indiqué les autorités.

Plus de 200.000 personnes se trouvent toujours dans des centres d'évacuation, situés sur la trajectoire de la tempête. Bualoi est arrivée dans la foulée du super typhon Ragasa, qui a fait 14 morts

dans le nord des Philippines. Après avoir balayé l'archipel, Bualoi poursuit sa route samedi dans la mer de Chine méridionale et doit atteindre la côte centrale du Vietnam dimanche après-midi, selon le service météorologique des Philippines.

Chaque année, au moins 20 tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent, les régions les plus pauvres du pays étant généralement les plus durement touchées. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde.

EQUATEUR

Au moins 17 morts lors d'affrontements entre prisonniers

Des détenus appartenant à des gangs rivaux se sont violemment affrontés jeudi dans une prison du nord-ouest de l'Equateur, faisant au moins 17 morts, selon la police.

Ces affrontements entre bandes rivales dans les enceintes pénitentiaires

ont fait plus de 500 morts depuis 2021. Lundi, des affrontements dans une autre prison, à Macahala (sud-ouest), avaient causé la mort de 13 détenus et un surveillant.

Les heurts ont éclaté dans une prison de la ville d'Esmeraldas, près de la frontière colombienne, où la police a déclaré avoir retrouvé 17 prisonniers morts dans deux blocs distincts de la prison. Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs hommes allongés sur le sol, torse nu, ensanglantés, dont deux décapités.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,6 secoue le Gansu dans le nord-ouest

Un séisme de magnitude 5,6 a frappé, samedi à 5h49, le district de Longxi, à Dingxi, ville de la province chinoise du Gansu (nord-ouest), selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre a été localisé à 34,91 degrés de latitude nord et 104,58 degrés de longitude est, à une profondeur de 10 km, a indiqué le centre. Le séisme a été fortement ressenti dans les districts de Longxi, de Zhangxian, de Weiyuan et de Lintao dans la ville de Dingxi, ainsi que dans le district de Wushan de la ville de Tianshui. Selon les autorités locales, aucune victime n'est à déplorer. Les habitants ont indiqué que certaines maisons dans la zone rurale de Longxi avaient été endommagées.

CHINE

Trois personnes prises au piège après un accident dans une mine de charbon

Trois personnes ont été prises au piège à la suite d'un accident survenu dans une mine de charbon de la province du Shaanxi (nord-ouest de la Chine), ont déclaré vendredi les autorités locales. L'accident s'est produit jeudi vers 15H30 lors de l'effondrement partiel d'un tunnel souterrain situé dans le district de Zhenping, dans la ville d'Ankang. Huit ouvriers effectuaient des travaux de réfection sur les lieux au moment de l'effondrement, et cinq d'entre eux ont pu s'échapper sains et saufs, ont précisé les autorités du district. Cette mine, construite en 1998, est en cours de réfection depuis mars 2024 en raison de problèmes de sécurité. Les évaluations préliminaires indiquent que l'effondrement concernait environ 500 mètres cubes de débris. Les opérations de secours sont en cours, mais les autorités ont signalé que les précipitations compliquaient les efforts déployés.

RUSSIE

Au moins 19 décès attribués à la consommation d'alcool frelaté

Au moins 19 cas d'intoxications mortelles attribuées à la consommation d'alcool frelaté ont été enregistrés depuis début septembre dans la région russe de Léningrad, d'après les autorités locales. Indiqué vendredi par la santé, "Selon le comité enregistré en septembre, 19 personnes dans le district de Slantsevski", ont été consommation d'alcool dans la région de Slantsevski. Des analyses dans le district ont démontré que le méthanol était laboratoire décédés dans huit de ces cas, selon la cause du source. Le méthanol est souvent utilisé pour fabriquer de l'alcool frelaté, un fléau en Russie.

Une enquête a été ouverte sur l'intoxication avec de l'alcool frelaté de plusieurs personnes dans le district de Slantsevski", a indiqué le parquet régional dans un communiqué. Pour sa part, le Comité d'enquête, chargé des principales investigations dans le pays, a annoncé l'arrestation d'une femme sexagénaire et d'un homme septuagénaire, soupçonnés d'avoir vendu cet alcool aux victimes. En 2016, plus de 60 personnes sont mortes à Irkoutsk, en Sibérie, après avoir bu de l'huile de bain qui contenait du méthanol.

Si la loi sanctionnant le trafic de méthanol a depuis été renforcée, le prix de la vodka reste inabordable pour des millions de Russes, notamment dans les zones rurales avec un niveau de vie très bas.

BECHAR**Signature d'une convention de partenariat entre l'EPH Chahid Belhadj Ahmed et l'entreprise publique "Clean Bechar" (DSP)**

Une convention de partenariat en médecine du travail a été signée entre l'Etablissement public hospitalier EPH Chahid Belhadj Ahmed de Bechar et l'entreprise publique "Clean Bechar", spécialisée dans le nettoyage, la collecte et le transport des déchets ménagers, a indiqué, jeudi, la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Cette convention vise à offrir aux employés de "Clean Bechar", soit plus de 120 agents, des examens médicaux périodiques approfondis, adaptés aux particularités de leurs activités professionnelles quotidiennes, selon la même source. En plus des examens médicaux, la convention prévoit également des analyses de laboratoire pour détecter les maladies transmissibles par le sang, ainsi que des vaccinations contre différentes pathologies, et ce, pour répondre aux conditions de travail des personnels de cette entreprise, a-t-on précisé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la législation en vigueur, qui garantit aux travailleurs le droit à des examens périodiques réalisés par les services de médecine du travail, a-t-on expliqué. Elle relève aussi des attributions du bureau de protection de la santé en milieu spécifique, répondant ainsi à l'objectif de maintenir des conditions de travail sécurisées et conformes aux normes sanitaires en vigueur, a-t-on ajouté. Grâce à cette convention, un suivi médical rigoureux sera assuré aux travailleurs de l'entreprise publique, renforçant ainsi la prévention contre les maladies professionnelles et améliorant la santé de ses employés, a-t-on souligné.

TOUGGOURT**Efforts déployés pour une bonne prise en charge des enfants déficients mentaux**

Le centre psychopédagogique "Moudjahid Omar Bendjelloul", dans la wilaya de Touggourt, s'emploie à améliorer ses prestations pour une bonne prise en charge de 292 enfants déficients mentaux en vue d'aider à leur réinsertion sociale. De riches programmes sont arrêtés par le centre en direction des pensionnaires, filles et garçons, de cette structure, ouverte en décembre 1988, pour accueillir les enfants déficients mentaux, autistes et autres personnes présentant différents handicaps moteurs.

Parmi les activités retenues aux programmes pour l'épanouissement de cette frange vulnérable de la société, les activités intellectuelles et sportives soigneusement adaptées à leur handicap et susceptibles de contribuer au développement de leurs capacités psychomotrices, a indiqué à l'APS la directrice du centre, Aicha Boukhari.

Encadrée par de 70 encadreurs pédagogiques, dont des psychologues, des éducateurs et des orthophonistes, cette structure à vocation sociale s'attèle à accompagner ces enfants et leur assurer une bonne prise en charge à travers l'exploitation optimale des moyens disponibles, en plus de l'élaboration des programmes thérapeutiques adaptés aux différents types et degrés d'handicap en vue d'une efficace réinsertion socioprofessionnelle, a fait savoir la même responsable.

Selon Mme Boukhari, cette structure psychopédagogique est dotée d'installations et d'espaces offrant des conditions d'accueil appropriées pour cette catégorie sociale, dont des classes spécialisées (selon l'handicap), une salle d'animation et d'informatique, une aire de jeux, des aires de récréation et des ateliers pour le préapprentissage et la réadaptation.

Dispositions pour remédier aux carences relevées

Le centre de Touggourt s'attèle à relever le défi de la surcharge vu sa capacité d'accueil limitée, d'autant plus qu'il couvre toute la wilaya, ainsi que la vétusté de ses structures requérant leur restauration, ont estimé les responsables du centre. Le wali de Touggourt, Abdelaaziz Othmani, a souligné, lors de sa dernière visite au centre, que ses services s'emploient à réunir les conditions nécessaires à la prise en charge et l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques, en plus de recenser les préoccupations et difficultés rencontrées par le centre en vue de leur trouver des solutions, en coordination avec les services concernés.

Dans le but d'assurer l'accompagnement de cette frange sociale et l'aider dans sa scolarisation et son insertion socioprofessionnelle, il a été procédé à l'ouverture, au titre de la nouvelle rentrée scolaire, de 13 classes intégrées, totalisant plus de 80 élèves avec de légers handicap, réparties entre différents établissements scolaires, des trois paliers, de la wilaya de Touggourt.

Intervenant en application de la stratégie de l'Etat portant prise en charge psychopédagogique des personnes aux besoins spécifiques pour leur réinsertion sociale, la direction de l'Action sociale et de la Solidarité s'emploie, en coordination avec le secteur de l'Education, à ouvrir, cette saison scolaire, d'autres classes intégrées, notamment dans les régions enclavées.

APS

MÉDÉA**Un congrès sur la lutte et la prévention contre la rage**

Un congrès professionnel des vétérinaires sur la lutte et la prévention contre la rage a été organisé jeudi à Médéa à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.



Les participants ont affirmé que la prévention contre la rage, qui constitue un problème de santé publique à l'échelle planétaire, doit impliquer tous les secteurs, soulignant la nécessité de la surveillance, du diagnostic et du contrôle permanents de cette zoonose virale grave qui attaque le système nerveux, provoquée souvent par morsure de chien portant le virus.

Intervenant à l'ouverture du congrès, le directeur des services agricoles de la wilaya de Médéa, Mahieddine Belhimer, a indiqué qu'"une mobilisation permanente et régulière des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la rage est en mesure de réduire les cas de morsures et éviter l'enregistrement de décès". Il a assuré que "la prévention peut être garantie à 100% avec un contrôle strict

des causes de cette pathologie, notamment la lutte contre la prolifération des chiens et animaux errants et la vaccination des animaux apprivoisés.

La professeure Samia Hammadi, directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, a fait part, dans son intervention, de la mise en place, depuis plusieurs années, d'un programme de prévention et de lutte contre la rage devant permettre son éradication totale. "Une feuille de route a été élaborée par le ministère de la Santé en vue d'arriver à zéro décès par la rage, d'ici 2030", a-t-elle rappelé, ajoutant que "la lutte contre la rage est la responsabilité de tous les secteurs".

Dans sa présentation du projet "Rab Tool", la représentante

de l'Istituto zooprofilattico sperimentale delle venezie (Italie), la docteure Paola De Benedictis a focalisé sur les outils susceptibles d'aider à endiguer cette pathologie, à travers, entre autres, le renforcement de l'éducation envers la population, notamment dans les zones rurales et en ciblant en particulier les jeunes et les enfants, les plus exposés à ce risque".

L'experte italienne a également estimé que "la surveillance et la mise en place de système de veille sanitaire assurent plus d'efficacité aux actions de lutte contre la rage et augmentent les chances de préserver des vies humaines". Des représentants du ministère de la Santé, de l'Istitut national de médecine vétérinaire, de l'Institut Pasteur d'Alger, co-organisateurs du congrès, et des repré-

sentants de l'Organisation mondiale de la santé animale, et de l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA), ont pris part à la rencontre.

Etaient également présents au congrès organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la rage, des experts de l'Institut zooprophylactique expérimental (IZS) d'Italie, laboratoire de référence de l'OMS pour la rage, des responsables des établissements publics de santé de proximité et des bureaux d'hygiène communaux.

Des cours de sensibilisation sur la rage, ses causes et les moyens de prévention, seront organisés en marge de cette rencontre, à travers des établissements scolaires du chef-lieu de la wilaya.

TAMANRASSET**L'amélioration du système de santé se concrétise par le suivi minutieux sur le terrain**

Le ministre de la Santé, Pr. Mohammed Seddik Ait-Messaoudene, a affirmé vendredi soir depuis Tamanrasset, que l'amélioration du système de santé se concrétise par le suivi minutieux sur le terrain.

S'exprimant en marge de sa visite à l'hôpital 240 lits "Moudjahid défunt Mahmoud Guemama", le ministre a affirmé que "l'amélioration du système de santé se concrétise en assurant un suivi minutieux sur le terrain et en restant directement à l'écoute des doléances des citoyens et des professionnels du secteur de la santé". "Le but de cette visite de travail est de prendre connaissance de la réalité du secteur de la santé dans la région", a-t-il ajouté en

soulignant qu'elle constitue une opportunité de s'enquérir des conditions de prise en charge sanitaire des malades et de la qualité des prestations assurées au citoyen.

Et d'ajouter que cette visite entre aussi dans le cadre de la politique de l'Etat visant à rapprocher les prestations de santé du citoyen et de consacrer le principe d'équité dans l'accès à ces prestations à travers l'ensemble du pays, avec un intérêt particulier pour les régions du Sud et frontalières. Un exposé exhaustif a été présenté à la délégation ministérielle sur la situation du secteur de la Santé dans la wilaya de Tamanrasset qui recense 88 praticiens spécialistes, 149 médecins généra-

listes, 22 chirurgiens-dentistes, 16 pharmaciens, 1.297 paramédicaux, 64 sage-femmes, 26 anesthésistes, selon les explications fournies.

En termes de structures, la wilaya compte trois (3) établissements publics hospitaliers, quatre (4) établissements publics de santé de proximité, en plus de 52 salles de soins et sept (7) postes de permanence répartis à travers ses cinq (5) communes, a-t-on fait savoir. Le ministre de la Santé, qui est accompagné dans cette visite du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, poursuit sa visite de travail à Tamanrasset par l'inspection et le lancement de projets relevant de son secteur.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 65.926 martyrs et 167.783 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 65.926 martyrs et 167.783 blessés, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 77 martyrs et de 265 blessés ont été transférés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 13.060 Palestiniens sont tombés en martyrs et 55.742 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de

nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 17 martyrs et 89 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 2.560 martyrs et 18.703 blessés.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Plus d'un milliard de personnes exposées à des risques de maladies (OMS)



L'hypertension artérielle non maîtrisée expose plus d'un milliard de personnes à des risques de maladies, a affirmé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui a publié mardi son deuxième rapport sur l'hypertension dans le monde.

Selon cette agence onusienne "1,4 milliard de personnes vivaient avec une hypertension en 2024", mais qu'"un peu plus d'une personne sur cinq maîtrise l'affection, soit par des médicaments, soit par le traitement de risques modifiables pour la santé".

Le nouveau rapport, publié à l'occasion de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, révèle également que seuls 28 % des pays à faible revenu déclarent que tous les médicaments contre l'hypertension recommandés par l'OMS sont généralement disponibles dans les pharmacies ou les établissements de soins primaires.

"Chaque heure, plus de 1000 personnes perdent la vie suite à un accident vasculaire cérébral

ou un infarctus du myocarde dû à l'hypertension artérielle, et la plupart de ces décès sont évitables", a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, estimant que "les pays possèdent les outils pour changer cette situation".

"Avec une volonté politique, des investissements continus et des réformes visant à intégrer la lutte contre l'hypertension dans les services de santé, nous pouvons sauver des millions de personnes et assurer une couverture sanitaire universelle pour tous", a-t-il soutenu. Le rapport souligne, à ce titre, que sans action urgente, des millions de personnes continueront de décéder prématurément et les pays seront confrontés à des pertes économiques croissantes.

De 2011 à 2025, les maladies cardiovasculaires, y compris l'hypertension, devraient "coûter aux pays à revenu faible ou intermédiaire environ 3700 milliards de dollars, soit environ 2 % de leur PIB combiné".

précise le document. Le rapport met en évidence les principales lacunes en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de soins de longue durée de l'hypertension.

Parmi les principaux obstacles figurent notamment la faiblesse des politiques de promotion de la santé (sur les facteurs de risque tels que l'alcool, le tabagisme, l'inactivité physique, le sel et les acides gras), l'accès limité à des tensiomètres validés, l'absence de protocoles de traitement normalisés et d'équipes de soins primaires formées, des chaînes d'approvisionnement peu fiables et des médicaments coûteux, une protection financière insuffisante pour les patients et des systèmes d'information insuffisants pour suivre les tentatives.

Les médicaments contre la tension artérielle représentent l'un des outils de santé publique les plus rentables.

Pourtant, seuls 7 pays à faible revenu sur 25 (28 %) déclarent que l'ensemble des médicaments recommandés par l'OMS sont généralement disponibles, contre 93 % des pays à revenu élevé.

Le rapport passe en revue les obstacles et les stratégies visant à renforcer l'accès aux médicaments contre l'hypertension moyennant l'amélioration des systèmes de réglementation, de la tarification et du remboursement, des achats et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à l'amélioration de la prescription et de la délivrance de ces médicaments.

APS

CENTRAFRIQUE

Deux cas confirmés de Mpox recensés dans le sud-ouest du pays



Quatre cas suspects de Mpox, dont deux confirmés positifs, ont été recensés dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré, dans le sud-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont rapporté jeudi des sources locales concordantes.

Selon Julien Semdoutou, médecin-chef du district sanitaire de Bayanga, les échantillons prélevés sur les quatre patients ont été analysés par l'Institut Pasteur de Bangui, confirmant deux cas positifs.

"Les personnes concernées, deux femmes et deux hommes, ont été placées en isolement afin de recevoir des soins appropriés. Nous appelons la population à la vigilance et à éviter le contact avec les animaux domestiques, souvent vecteurs potentiels de la maladie", a-t-il déclaré sur les ondes d'une radio locale.

Selon les données officielles, entre janvier et août 2025, 427 cas ont été recensés, dont 28 ont été confirmés. Mbaiki, Bangassou, Sangha-Mbaéré et Kembé-Satéma sont les zones où l'épidémie est active, avec une moyenne de quatre cas confirmés chaque semaine.

CANCER

Le nombre de morts devrait fortement s'alourdir d'ici 2050



Le nombre de morts du cancer a bondi dans le monde en un quart de siècle et pourrait dépasser les 18,5 millions en 2050, estime une vaste étude publiée jeudi, appelant à renforcer prévention et traitements, en particulier dans les pays défavorisés. Malgré les progrès des traitements et les efforts pour limiter les facteurs de risques, le nombre de nouveaux cas de cancer a plus que doublé depuis 1990 pour atteindre 18,5 millions en 2023, et le nombre de décès a bondi de 74 % pour totaliser 10,4 millions, selon cette nouvelle évaluation parue dans le Lancet et menée dans le cadre du "Global Burden of Disease".

Ces estimations, couvrant 204 pays et territoires et 47 types ou groupes de cancers, sont jugées les plus pertinentes mais les calculs comportent une part d'incertitude. Pour 2023, les scientifiques donnent une fourchette d'environ 16,4 à 20,7 millions de nouveaux cas et de 9,6 à 10,9 millions de décès. La majorité des patients vivaient dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le cancer du sein était le cancer le plus diagnostiquée en 2023, mais ceux de la trachée, des bronches et du poumon font le plus de morts. Sans actions et financements suffisants, le nombre de nouveaux cas de cancer pourrait croître d'environ 61 % dans le monde ces 25 prochaines années pour atteindre 30,5 millions en 2050, et le nombre annuel de décès augmenter de près de 75 % pour totaliser 18,5 millions, selon ce travail de modélisation.

Si ce scénario est jugé le plus vraisemblable, il s'accompagne d'un lot substantiel d'incertitudes. Les chercheurs évoquent ainsi une fourchette de 22,9 à 38,9 millions pour les nouveaux cas en 2050, et de 15,6 à 21,5 millions pour les décès.

Dimanche 28 septembre 2025

SURPOIDS

Ne privez pas votre enfant de gras !

Selon une étude de l'Inserm, hésiter à mettre du beurre dans la purée de bébé augmente le risque de surpoids lorsqu'il aura atteint l'âge adulte ! A force d'entendre parler d'obésité et de diabète, on hésite à ajouter une touche de gras dans les petits plats. Pourtant, les lipides sont essentiels chez les petits...



L'idée selon laquelle il ne faut pas trop donner de graisses à un enfant pour ne pas en faire un futur obèse vient d'être battue en brèche par une équipe de l'Inserm. Après avoir suivi pendant 20 ans, des enfants nés en 1981 et 1985, les chercheurs ont en effet découvert que les enfants qui souffraient d'un manque de lipides avaient l'âge de 2 ans avaient plus de risques d'être en surpoids à l'âge adulte.

Pourquoi votre bébé a besoin de gras
Entre sa naissance et ses 3 ans, un bébé multiplie jusqu'à cinq fois son poids ! Une croissance fulgurante durant laquelle il construit ses cellules de peau, d'organes, de cheveux ou de cerveau. Or, les parois de ces cellules sont essentiellement constituées de lipides.

On comprend donc l'intérêt de ces nutriments dans la croissance. De plus, les lipides exercent un rôle spécifique dans le développement du système nerveux (cerveau, moelle épinière, nerfs). Ils apportent également du cholestérol, indispensable à la fabrication des hormones, ainsi que des vitamines A, D, E, K, essentielles au bon fonctionnement de l'organisme (système immunitaire, croissance...).

Des lipides oui, mais pas n'importe lesquels

Alors, si on entend beaucoup parler de l'obésité grandissante des enfants, pas question non plus de diaboliser les lipides, comme on peut avoir tendance à le faire quand il s'agit de notre propre assiette... Privilégiez ceux, sources de vitamines et d'acides gras essentiels, indispensables au développement psychomoteur et intellectuel : huiles d'olive, de colza et de noix, noisette de beurre dans la purée ou le potage, laitage (petites-suisse, fromage blanc, yaourt...).

Ne soyez pas tenté de donner des allégés : bébé a droit au bœuf ! À partir de 6-7 mois, il va aussi commencer à manger des protéines animales, vetrices de lipides : poissons gras, œufs (à choisir bio ou de poules élevées en plein air), viande (blanche ou rouge dégraissée).

Parallèlement, surveillez les apports en oméga-6, qu'on consomme en excès, en regard des oméga-3. Ce déséquilibre peut être l'un des facteurs expliquant l'augmentation de l'obésité infantile. Il suffit tout simplement de diminuer la consommation des principaux vecteurs : huiles de tournesol et de pépins de raisin,

mais surtout préparations industrielles et gâteaux du commerce.

Privilégiez le gras辛é naturel

Refusez les produits dont les étiquettes annoncent "huile de palme", "graisse végétale hydrogénée" (ou "partiellement hydrogénée"). Un biscuits maison tout simple fait avec du beurre et des œufs, sera toujours meilleur. Si vous achetez malgré tout des gâteaux du commerce, comparez les compositions : vous réussirez à en trouver, élaborés avec du beurre ou de l'huile de colza. Choisissez ceux-là !

Lipides en pratique on fait quoi ?

De 0 à 6 mois

Les acides gras essentiels sont apportés par le lait maternel ou lait infantile spécialisé.

De 6 mois à 1 an

1 noisette de beurre ou 1 c. à c. d'huile par assiette + 10 à 20 g de viande, poisson ou œuf en alternance + 500 ml de lait ou 2 à 3 produits laitiers par jour.

De 1 à 3 ans

1 noix de beurre ou 2 c. à c. d'huile par assiette + 30 g de viande, poisson ou œuf en alternance + 500 ml de lait ou 2 à 3 produits laitiers par jour.

Surpoids des enfants : 3 minutes de plus à table font la différence ?

Les enfants qui mettent 20 minutes à manger seraient plus minces que ceux qui passent 17 minutes à table, 3 minutes, une différence de poids ?

Passer plus de temps à table en famille pourrait permettre de lutter contre l'obésité infantile, selon une nouvelle étude de l'université de l'Illinois. Les enfants qui prennent "trois à quatre minutes de plus pour apprécier leur repas en famille ont plus de chances d'avoir un poids normal, constate le Dr Barbara Fiese, auteure de l'étude. Les enfants dont les familles passent plus de 20 minutes à table quatre

fois par semaine ont tendance à être beaucoup moins gros que ceux qui quittent la table au bout de 15 à 17 minutes".

Suivez : respecter le temps des repas

Cette différence se justifierait par une plus grande communication et interaction entre les membres de la famille quand les repas durent plus de 20 minutes. Tous avaient des enfants scolarisés à l'école primaire. Les conclusions qu'ils ont rendues ont tenu compte des différents facteurs socio-économiques et des comportements des familles à l'égard de leurs enfants. En cela, prendre l'habitude de partager des

repas en famille pourrait jouer un rôle dans la prévention du surpoids et de l'obésité infantile à l'heure où de plus en plus d'enfants mangent seuls devant la télé.

Les chercheurs ont observé comment se déroulaient les repas chez 200 familles défavorisées. Toutes avaient des enfants scolarisés à l'école primaire. Les conclusions qu'ils ont rendues ont tenu compte des différents facteurs socio-économiques et des comportements des familles à l'égard de leurs enfants.

MINCEUR 5 astuces pour calmer son envie de sucré

Avec le retour de la grasse automne, nous revivons nos envies de grignotage. Dur dur pour nous les filles, addict au sucre. Comment résister à l'appel du sucré sans devenir hysterique ? Nos astuces.

Boire de l'eau et devancer ses envies

11h, 16h, les moments où l'on sent son estomac râler finissent par ressembler à des rituels. Plutôt que de sacrifier une barre chocolatée sur l'autel de notre gourmandise, on détourne ses pensées pour faire chauffer la bouilloire. Boire un thé, une tisane, ou même de grandes verres d'eau permettent (un temps) de calmer les petites faims. Même quand on n'a pas soif.

On évite de prendre un café par contre ! La caféine peut augmenter l'envie de sucré à force d'en consommer. La théine est plus recommandée parce qu'elle passe dans le sang plus lentement.

Repérez les moments fatigants

On a compris, nos fringales surgissent souvent à la même heure. On devance ses envies de grignotage et s'offrant une collation qui va apaiser notre faim, avant qu'il ne soit trop tard. La chute de notre glycémie qui survient quand on est "affame" nous pousse en effet à nous jeter sur les en-cas les plus caloriques.

Autre idée, on peut aussi se faire plaisir avec un bon dessert à la fin du déjeuner, qui remplacera la collation de l'après-midi.

Le troc d'aliments

Il y a des choices contre lesquelles une tasse de thé est impuissante. On a toutes un péché mignon auquel on a du mal à résister. Pour certaines, ce sont les cookies, pour d'autres les nougats en chocolat. Plutôt que de se battre contre cette irrépressible envie de sucré, on troque les aliments qui nous font craquer contre d'autres qu'on aime moins, et moins caloriques. Par exemple au lieu de chocolat au lait et aux noisettes, on s'autorise des carrés de chocolat noir, si possible en sachet individuel. Exit les gâteaux et sucres rapides, on lit bien les étiquettes et on choisit un aliment à l'index glycémique bas. Cela favorise la satiété et évite les grignotages : gâteau à base de céréales complètes, yaourt nature, pomme, fruits secs.

Plus de féculents pendant les repas

Pour éviter de grignoter dans la journée, on peut essayer d'augmenter la proportion de féculents (riz complets, pâtes complètes) ou de pain complet pendant les repas. En prenant soin de toujours les associer avec des légumes. Ces glucides complexes vont maintenir notre glycémie (taux de glucose dans le sang) et dérangent diminuer la faim et les fringales dans la journée.

Tromper le sucre par des nouveaux sucres

Les accros au sucre peuvent ruser en misant sur les nouveaux sucres naturels et au fort pouvoir sucrant : stévia, sirop d'agave, ...

Bien choisir les substituts de repas

Crème au chocolat, soupe aux légumes... ces préparations peu caloriques sont tentantes quand on souhaite perdre quelques kilos ou remplacer un repas. Nos conseils pour bien les choisir.

De quoi s'agit-il exactement ?

Les substituts de repas sont des préparations peu caloriques destinées à remplacer un repas dans le cadre d'un régime minceur. Vendus au rayon diététique des grandes surfaces, dans les pharmacies et les parapharmacies, ils se présentent sous forme de soupes, de crèmes, de barres ou encore de milk-shakes, avec des parfums variés. Ils sont à la fois peu énergétiques et bien pourvus en protéines, celles-ci ayant l'avantage de favoriser la satiété et de préserver la masse musculaire, parfois mise à mal lors d'un régime hypocalorique.

Quelle différence avec les en-cas hyper protéinés ?

Comme son nom l'indique, un substitut de repas est destiné à remplacer un déjeuner ou un dîner, tandis qu'un en-cas hyper protéiné, souvent présenté sous forme de barres ou de biscuits, se consomme comme une collation.

On trouve aussi des plats tout prêts hypocaloriques et riches en protéines (pâtes, omelettes, soupes et même chili con carne...) destinés à remplacer une partie du repas. Tous répondent à une réglementation bien précise, tous sont intéressants quand on surveille sa ligne, mais les uns ne remplacent pas les autres.

Un conseil : lisez bien les étiquettes, pour être certaine de ne pas vous tromper. Sachez également que la plupart des marques proposent sur les emballages de leurs produits et sur leurs sites Internet des exemples de menus sur une journée avec ces différents types de produits, parfois en les combinant.

Que doivent apporter les substituts de repas ?

Une directive européenne encadre leur composition. Un "substitut de repas pour contrôle du poids" fournit de 200 à 400 calories. Les protéines représentent entre 25 et 50 % de l'apport énergétique total et apportent les 9 acides aminés « indispensables » que notre corps ne peut fabriquer et qui doivent provenir de l'alimentation. De leur côté,



les lipides, qui ne dépassent pas 30 % de l'apport énergétique total, fournissent au moins 1 g d'acide linoléique (l'un des acides gras indispensables). Enfin, une teneur minimale de 12 vitamines et 11 minéraux est fixée.

Les consignes à respecter pour bien les utiliser

• Remplacez un seul des deux repas principaux par un substitut de repas.

• Prenez le temps de déguster. Et comparez-le avec un fruit et/ou un laitage à 0 %.

• Mangez équilibré et léger lors du second repas principal : poisson ou viande maigre, légumes verts, pain complet, fruit et laitage à 0 %.

• Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour.

• N'en prenez pas pendant plus de 3 semaines sans demander l'avis d'un diététicien.

• Arrêtez progressivement en gardant les bonnes habitudes alimentaires pour inscrire votre perte de poids dans la durée.

• Réservez les substituts de repas aux situations rares. Ils sont parfaits pour éviter de sauter un repas ou pour corriger un excès, par exemple, mais il ne faut pas en faire son mode d'alimentation privilégié.

• Attention, ils sont déconseillés aux femmes enceintes et allaitantes, aux enfants, aux ados, aux personnes âgées et à celles souffrant de troubles du comportement alimentaire.

Voitures et écrans sont associés à une hausse du diabète et de l'obésité

Des chercheurs canadiens ont observé une hausse de 400% de l'obésité et du diabète de type 2 chez les personnes habitant dans des pays à revenu intermédiaire ou faible et utilisant des télévisions, ordinateurs et voitures. C'est l'absence d'exercice physique pendant ces activités qui est en cause.

L'obésité et le diabète de type 2 pourraient toucher les pays à revenu intermédiaire ou faible au même titre que les pays riches, d'après les résultats d'une étude publiée par le Journal de l'Association médicale canadienne. En effet, le manque d'activité physique et la consommation accrue d'une alimentation calorique liés à la sédentarité et causés principalement par l'acquisition des produits de luxe comme les télévisions, les

ordinateurs et les voitures devraient bientôt atteindre de nouveaux pays.

Les chercheurs de l'université Simon Fraser ont analysé des données récoltées auprès de 150 000 personnes dans 17 pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible, rapporté le site La Presse. Après avoir posé des questions aux participants, les scientifiques ont établi une hausse de 400% de l'obésité et de 250% de diabète de type 2 chez les personnes ayant une télévision, un ordinateur et une voiture, et vivant dans un pays à revenu faible.

Un message de santé publique

Posséder ces trois produits causerait une baisse de 31% de l'activité physique et une hausse de 21% de la sédentarité, tout

comme une augmentation de 9 cm du tour de taille, par rapport aux personnes n'ayant pas accès à ce type d'appareil. Quant aux pays riches, les chercheurs n'ont observé aucune différence entre ces deux groupes, "ce qui porte à croire que l'impact de la possession des trois produits s'est déjà produit et qu'il est reflété par la prévalence élevée des deux problèmes", explique La Presse.

Je pense que l'essentiel est de mettre l'accent sur le message de santé publique, afin de s'assurer que les gens soient au courant que rester assis pendant un long moment est mauvais pour leur santé", lance le professeur Scott Lear, principal auteur de l'étude, cité par le quotidien canadien The Province.

GABON**Fin de la campagne pour les élections législatives et locales**

La campagne électorale pour les élections législatives et locales prévues samedi au Gabon a pris fin vendredi sur l'ensemble du territoire national. Depuis le 17 septembre, les candidats issus de partis politiques, coalitions ou indépendants ont mené des caravanes, processions et visites de proximité pour solliciter le suffrage des électeurs.

Au total, 1.600 candidats titulaires et suppléants briguent les 145 sièges de députés, dont deux réservés pour la première fois aux Gabonais de l'étranger, l'un pour ceux vivant en Afrique et l'autre pour ceux qui résident hors du continent. Parallèlement, 17.000 candidats se présentent aux élections locales pour devenir conseillers municipaux ou départementaux.

Ce sont ces conseillers qui éliront au suffrage indirect les maires, les présidents des assemblées départementales et les sénateurs.

**SEYCHELLES
Scrutin présidentiel et législatif lancé**

Les électeurs seychellois sont appelés aux urnes à partir de jeudi et jusqu'à samedi pour élire leur président, ainsi que les membres de l'Assemblée nationale.

Plus de 77.000 votants, répartis dans 26 districts électoraux, sont attendus pour ce double scrutin organisé par la Commission électorale. Huit partis (ou alliances) politiques présentent des candidats au scrutin présidentiel qui désigneront, pour un mandat de cinq ans, le futur président de la République.

Le vote se déroule au suffrage universel direct. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour, soit plus de 50% des suffrages, un second tour opposera les deux premiers arrivés en tête. En parallèle, les Seychellois renouvellent leur Assemblée nationale, organe monocaméral élu pour cinq ans.

Sa composition combine deux modes de désignation : 26 députés sont choisis au scrutin uninominal majoritaire direct, tandis que neuf sièges sont attribués aux partis ayant obtenu au moins 10% des suffrages, à raison d'un siège par tranche de 10%.

**MADAGASCAR
Violentes manifestations à Antananarivo**

La capitale malgache était toujours plongée jeudi soir dans le chaos après une journée marquée par de violentes manifestations de protestation contre les mauvaises conditions de vie dans le pays. Les manifestants répondaient à un appel à la mobilisation lancé sur les réseaux sociaux contre les incessantes coupures d'eau et d'électricité.

Malgré un quadrillage dès les premières heures de la matinée du centre d'Antananarivo par un important dispositif des forces de sécurité, des banques, superettes, magasins d'électroménager et même une station du téléphérique, ont été ciblés par des départs d'incendies et des pillages. A la nuit tombée, les saccages se poursuivaient sans rencontrer de présence sécuritaire. Le rassemblement a été interdit la veille sur ordre du préfet d'Antananarivo, arguant du risque de troubles à l'ordre public.

Après une journée à résonner au rythme des détonations de grenades lacrymogènes et des sirènes des forces de l'ordre, il a décrété jeudi soir un couvre-feu jusqu'à vendredi 05h00 locales (02h00 GMT).

En dépit de ses richesses naturelles exceptionnelles, Madagascar reste l'un des pays les plus pauvres de la planète. Près de 75% de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2022, d'après la Banque mondiale.

APS

**SAHARA OCCIDENTAL
Espagne : le Parlement de Navarre renouvelle son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination**

Le Parlement de Navarre (nord de l'Espagne), par la voix de son président Unai Hualde, a réaffirmé son engagement historique en faveur de la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination et l'indépendance, soulignant que l'institution législative de la région continuera de défendre le droit et la justice face à des décennies d'occupation marocaine illégale du Sahara Occidental.

Selon le site officiel du Parlement de Navarre, cette déclaration est intervenue lors de la réception, vendredi au siège du Parlement, d'Abdullah Arabi, représentant du Front Polisario en Espagne, en présence du président du Parlement accompagné de Carlos Guzman, coordinateur du groupe parlementaire "Paix et Liberté pour le peuple sahraoui".

A cette occasion, Hualde a réaffirmé le soutien de l'institution au peuple sahraoui, ajoutant : "Nous avons toujours reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et exigé le respect du droit international".

Dans ce sens, le président du Parlement de Navarre a

déclaré : "Nous demandons le respect du droit international vis-à-vis de la République arabe sahraouie démocratique, après de longues années de lutte, de résistance, de fermeté et de solidarité, face à la négligence des gouvernements et institutions envers les injustices subies par le peuple sahraoui".

Il a conclu son intervention en réaffirmant l'engagement du Parlement à faire face à "la situation humanitaire d'urgence" que vit le peuple sahraoui depuis des décennies, appelant à parvenir à "une solution juste et durable fondée essentiellement sur les résolutions des Nations unies".

Pour sa part, Abdullah Arabi a indiqué qu'il "s'agit

d'une visite de courtoisie que nous avons mise à profit pour partager les derniers développements concernant la situation au Sahara Occidental et,

surtout, pour exprimer au nom du peuple sahraoui notre gratitude pour la solidarité de la Navarre et pour le rôle politique et institutionnel du Parlement à travers le groupe parlementaire, qui contribue à empêcher que ce conflit ne tombe dans l'oubli".

La visite de la délégation sahraouie à Pamplone, capitale de la Navarre - ajoute la même source - s'inscrit dans le cadre de la participation, ce week-end, aux sessions de discussion du programme "Vacances en Paix 2025", qui a mobilisé plus de 80 associations de solidarité avec le peuple sahraoui.

Le programme a permis, l'été dernier, à 3 000 enfants réfugiés sahraouis de séjourner temporairement chez des familles espagnoles.

La rencontre s'est déroulée en présence, aux côtés d'Abdullah Arabi, du ministre sahraoui de la Jeunesse et des Sports, Hasniut Mohamed Cheblal, du représentant du Polisario en Navarre, Hamdi Bray, du vice-représentant sahraoui en Navarre, Mohamed Ghilan, de Carolina García, représentante de l'Association des Amis du peuple sahraoui de Navarre (ANAS), ainsi que de Maite Isla Avion, coordinatrice nationale des associations de solidarité avec le peuple sahraoui.

**LE SAHARA OCCIDENTAL AU CŒUR DES DÉBATS
Des voix fortes défendent l'autodétermination du peuple sahraoui**

Par ABED MEGHIT

À l'occasion de la 80e session de l'Assemblée générale de l'ONU, plusieurs dirigeants mondiaux ont rappelé avec force le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Yvan Gil Pinto, a réaffirmé le soutien de son pays, appelant à un respect strict du droit international. Le Zimbabwe, par la voix de son

ministre Amon Murira, a exprimé une nouvelle fois sa solidarité constante avec le peuple sahraoui, tout en défendant également la cause palestinienne. Le Premier ministre du Belize, Johnny Briceno, a quant à lui souligné « la nécessité de mettre fin à la privation du peuple sahraoui de son droit à la liberté », insistant sur le principe fondamental selon lequel « tous les peuples doivent pouvoir choisir leur destin ».

Les dirigeants de la Namibie, de l'Afrique du Sud et de l'Espagne ont eux

aussi réitéré leur soutien à une solution conforme aux résolutions de l'ONU.

Ils ont appelé à poursuivre les efforts diplomatiques pour parvenir à une paix durable au Sahara occidental. Ces interventions, portées devant la plus haute tribune internationale, confirment que la cause sahraouie demeure au centre des préoccupations mondiales, et que la communauté internationale reste mobilisée pour défendre les droits fondamentaux de ce peuple.

Appel à mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles

La Fédération internationale pour la protection des minorités ethniques, religieuses et linguistiques, ainsi que le Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations unies ont appelé à mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, exhortant les Etats et les entreprises "à ne pas profiter de l'occupation".

"Il ne peut y avoir de justice climatique sans décolonisation, et pas d'avenir durable alors que les Sahraouis se voient refuser la souveraineté sur leurs terres et leurs res-

ources", soulignent les deux organisations dans une déclaration commune lors d'une session du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Dans cette déclaration prononcée par l'activiste Najla Mohamed Lamine Selma, ces organisations regrettent que le Sahara occidental demeure la dernière colonie d'Afrique où le peuple sahraoui se voit refuser son droit inaliénable à l'autodétermination.

Elles affirment, dans ce contexte, que le peuple sahraoui continue de faire face à "une répression continue sous l'occupation marocaine", tan-

dis que ses ressources naturelles sont "exploitées illégalement" et "sans son consentement", en violation flagrante du droit international et du principe de souveraineté permanente sur les ressources naturelles.

"La transition mondiale vers les énergies renouvelables ne devrait pas se faire au détriment des droits fondamentaux", plaident également ces deux organisations, rappelant que "des projets solaires et éoliens massifs dans les territoires occupés sont utilisés pour consolider l'occupation et intensifier l'exploitation des

ressources naturelles".

Plaidant pour la justice climatique, la Fédération internationale pour la protection des minorités ethniques, religieuses et linguistiques, ainsi que le Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations unies soutiennent que le peuple sahraoui est parmi les plus vulnérables au changement climatique, notamment les Sahraouis vivant dans les camps de réfugiés où ils sont "confrontés à des défis croissants tels que la pénurie d'eau, la désertification et les températures extrêmes".

**SOUDAN DU SUD
Plus de 1.800 civils tués en neuf mois, l'ONU se dit inquiète**

Plus de 1.800 civils ont été tués entre janvier et septembre au Soudan du Sud, un pays "au bord du précipice", où les tensions politiques ont fortement progressé, se sont alarmées vendredi les Nations unies.

Au moins 1.854 personnes ont été tuées, 1.693 blessées, 423 enlevées et 169 soumises à des violences sexuelles dans le cadre de conflits entre janvier et septembre dans le pays, selon un communiqué du Bureau des droits humains de l'ONU. Cela représente une augmentation

de 59 % du nombre total de victimes documentées par rapport à la même période l'année dernière, les chiffres réels étant probablement plus élevés, car les contraintes croissantes de sécurité ont entravé la vérification des faits de violence. "C'est inadmissible et cela doit cesser", s'est indigné le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, dans ce communiqué, se disant "profondément préoccupé par le sort des civils au Soudan du Sud". M. Türk a également exhorté les dirigeants sud-

soudanais et la communauté internationale à "faire tout leur possible pour tirer le Soudan du Sud du bord du précipice" où il se trouve. Les combats se sont intensifiés de manière significative depuis mars.

Les effusions de sang communautaires ont également augmenté, avec des affrontements inter-claniques et ethniques dans les Etats de Warrap (nord) et Jonglei (centre) qui ont entraîné une augmentation de 33 % des décès civils.

APS

FRANCE

L'ancien président français Nicolas Sarkozy condamné à cinq ans de prison

L'ancien président français Nicolas Sarkozy a été condamné jeudi à cinq ans de prison et sera bientôt incarcéré dans l'affaire des soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle victorieuse de 2007, ont rapporté des médias.

L'ancien chef d'Etat, 70 ans, sera convoqué dans un délai d'un mois par le parquet qui lui signifiera sa date d'incarcération. Un appel éventuel ne suspendra pas cette mesure. Nicolas Sarkozy a



déjà été condamné en première instance et en appel pour financement illégal de campagne à un an d'emprisonnement dont six mois ferme sous bracelet électronique. Il avait formé un pourvoi de

vant la Cour de cassation (juridiction la plus élevée de l'ordre judiciaire français) dans ce dossier lié aux dépenses excessives de sa campagne présidentielle perdue de 2012.

IRAN

Téhéran est prête à des inspections de ses sites nucléaires si ses droits internationaux sont respectés

L'Iran est prêt à autoriser des inspections sur ses sites nucléaires dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) à condition d'un respect intégral de ses droits internationaux, a déclaré le président iranien Massoud Pezechkian dans une interview accordée à la chaîne de télévision Fox News.

Il a rappelé que les Etats-Unis s'étaient retirés unilatéralement du Plan d'action global commun (PAGC) sur le nucléaire iranien.

"Après quoi les Européens et les différentes entreprises qui étaient venues

pour conclure des accords et des contrats de coopération avec nous, ont été contraints de quitter l'Iran et n'ont respecté aucun des contrats signés", a-t-il souligné.

"Nous avons déclaré à plusieurs reprises, et nous continuons de le faire, que nous sommes prêts à fournir immédiatement tout le nécessaire pour des inspections, mais à condition du respect de nos droits internationaux dans le cadre du TNP, placé sous les auspices de l'AIEA", a-t-il poursuivi.

L'Iran et l'AIEA ont signé le 9 septembre un accord sur la relance de leur coopé-

ration, suspendue après l'agression sioniste contre Téhéran, en raison de l'absence de condamnation de ces attaques par l'AIEA.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a expliqué après la signature du document que celui-ci n'impliquait pas le rétablissement de l'accès des inspecteurs de l'agence aux sites nucléaires iraniens.

Il a ajouté que toute décision sur l'éventualité d'inspections était prise par le Conseil suprême de sécurité nationale du pays.

L'Iran a signé en 2015 avec

la Russie, la Chine, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni le PAGC, mettant fin à la crise déclenchée en 2002 par les accusations occidentales selon lesquelles Téhéran concevait l'arme nucléaire.

Mais en 2018, le président américain Donald Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis de l'accord et a rétabli toutes les sanctions américaines contre l'Iran.

En réaction, Téhéran a déclaré en 2020 réduire ses engagements dans le cadre du PAGC et limiter l'accès des inspecteurs de l'AIEA à ses installations nucléaires.

Des inspecteurs de l'AIEA actuellement en Iran (MAE Iranien)

Des agents de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont actuellement en Iran pour inspecter les sites nucléaires de la République islamique, a affirmé vendredi le chef de la diplomatie iranienne.

"Ils sont actuellement en Iran, en train d'inspecter nos infrastructures, conformément à un accord que j'ai

conclu avec Rafael Grossi", le directeur de l'AIEA, a déclaré Abbas Araghchi, après le rejet par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution qui aurait permis de prolonger de six mois un accord encadrant le programme nucléaire iranien en échange de la levée des sanctions onusiennes. Début septembre, l'Iran

avait accepté un nouveau cadre de coopération avec l'AIEA, après avoir suspendu ses relations avec l'agence onusienne à la suite des attaques sionistes en juin.

L'Iran reprochait à l'AIEA de ne pas avoir condamné les attaques sionistes qui avaient visé ses installations nucléaires.

NATIONS UNIS

Les pays du G4 plaident pour une réforme rapide du Conseil de sécurité

Les pays du Groupe des quatre (G4/Brésil, Allemagne, Inde et Japon, qui prétendent à des sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU) plaident pour une réforme rapide du Conseil de sécurité de l'ONU, selon une déclaration commune adoptée par ces pays à

New York, qui a été publiée par le ministère indien des Affaires étrangères.

"Les ministres des Etats du G4 ont indiqué que, dans un contexte d'instabilité croissante de l'ordre international et d'incapacité de l'ONU, en tant que centre du multilatéralisme, à accom-

plir ses missions, il est crucial de réformer immédiatement le Conseil de sécurité, afin qu'il reflète pleinement les réalités géopolitiques actuelles, en renforçant ainsi sa représentativité, sa légitimité et son efficacité", est-il précisé dans le communiqué.

Toujours selon les minis-

tres, une réforme globale du Conseil de sécurité pourrait répondre aux intérêts communs. Ils ont également confirmé leur volonté de soutenir les candidatures de chacun d'entre eux en tant que nouveaux membres permanents du Conseil de sécurité réformé, est-il noté.

L'Australie plaide pour une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Premier ministre australien, Anthony Albanese, a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin que cette instance ne soit plus une tribune où "les grandes puissances imposent leurs ambitions personnelles par le droit de veto". "L'ONU est une plateforme où les pays de taille moyenne et les

petits pays peuvent exprimer et réaliser leurs aspirations. Si notre seule réponse à chaque crise consiste à dire que nous ne pouvons rien faire, nous risquons de n'aboutir à rien", a affirmé M. Albanese, lors du débat général de la 80e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Il a appelé à cet effet, à une "réforme du Conseil

de sécurité des Nations Unies". "Nous ne devons pas simplement exiger d'une nation qu'elle respecte les règles et garantisse la sécurité des autres, nous devons construire ensemble un système qui assure la protection des droits et la réalisation des aspirations des grands et des petits pays", a-t-il souligné.

**IRAK - ÉTATS UNIS
Retrait des troupes US d'Irak prévu pour 2026**

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Fouad Hussein, a confirmé que le retrait des troupes américaines de la république devrait s'achever l'année prochaine, ont rapporté samedi des médias. "Ce processus dépend de l'accord conclu entre le gouvernement irakien et l'administration américaine.

Donc étape par étape, ils retirent leurs troupes, et je pense que la date finale du retrait intervientra l'année prochaine", a déclaré le haut diplomate irakien à la presse au siège de l'ONU.

Le 18 septembre, le premier ministre irakien, Mohammed al-Soudani, avait déclaré que les autorités irakiennes étaient en mesure d'assurer la stabilité dans le pays et de protéger leur propre territoire sans l'aide de la coalition occidentale sous l'égide américaine.

Selon lui, les Etats-Unis "n'ont plus de raisons" de maintenir un contingent militaire dans la république puisque la phase active de la lutte contre les terroristes est terminée.

**PALESTINE
La Slovénie interdit d'entrer le dénommé "Netanyahu"**

Le gouvernement slovène a annoncé jeudi avoir décidé à l'unanimité d'interdire l'entrée de son territoire au dirigeant sioniste dénommé "Netanyahu", rappelant que des procédures sont en cours contre lui pour crimes de guerre et contre l'humanité.

"Avec cette démarche, la Slovénie confirme son engagement envers le droit international, les valeurs universelles des droits de l'homme et une politique étrangère basée sur des principes et cohérente", a indiqué le gouvernement dans un court communiqué.

Le gouvernement slovène ajoute qu'"avec cette action", il "envoie le message clair à (l'entité sioniste) que la Slovénie attend un respect cohérent des décisions des tribunaux internationaux et du droit humanitaire international".

En juillet, le gouvernement slovène avait déjà annoncé l'interdiction de son territoire à deux "ministres" sionistes, les dénommés Ben Gvir et Smotrich.

La décision avait été prise suite à leurs "propos génocidaires, encourageant une violence extrême et de graves violations des droits humains des Palestiniens".

Par ailleurs, le pays de l'OTAN avait interdit en juillet le commerce d'armes avec l'entité sioniste en raison de son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, jugeant l'Union européenne "incapable de prendre" une telle mesure, et avait annoncé en août l'interdiction des importations en provenance des colonies implantées en Cisjordanie occupée.

La Slovénie "ne doit pas être le maillon d'une chaîne qui ferme les yeux" sur "les constructions illégales, les expropriations et les expulsions", avait-elle déclaré. Ljubljana avait reconnu l'Etat de Palestine en juin 2024.

CONSTANTINE

Le Festival international du Malouf en apothéose avec une fusion musicale entre la Syrie et la Russie

La quatrième soirée du Festival culturel international du Malouf, organisée mardi soir au théâtre régional « Mohamed Tahar Fergani » de Constantine, a offert un moment musical exceptionnel, mêlant traditions orientales et sonorités slaves dans une atmosphère empreinte de beauté et de raffinement.



Par Abed Meghit

Le public, venu nombreux, a vécu une expérience artistique unique qui a transcen-dé les frontières pour ériger la musique en langage universel.

L'artiste syrienne Bouchera Mahfoud, accompagnée de la troupe russe « Trab », a ouvert la soirée en immergeant l'assistance dans les profondeurs du maqam oriental enrichi par l'harmonie subtile de la tradition russe.

Ce métissage inédit a transformé la scène en un espace de dialogue entre cultures, où l'art a pris des allures de passerelle humaine et spirituelle.

Le moment le plus marquant de la soirée fut sans doute l'interprétation magistrale de la Qasida andalouse intemporelle « Jadaka Al Ghayrou » par Bouchera Mahfoud.

La puissance vocale de l'artiste, alliée à l'accompagnement raffiné des musiciens russes, a transcendé le simple concert pour devenir une véritable expérience émotionnelle et sensorielle, transportant le public dans un voyage à travers les siècles et les continents.

La soirée a également été marquée par l'interprétation de la célèbre pièce « Achak Mamhoune », joyau du répertoire arabo-andalou, revisité avec une intensité vocale et une

profondeur musicale qui ont bouleversé l'auditoire.

L'originalité de cette fusion résidait dans l'équilibre parfait entre les subtilités orientales et les harmonies slaves, créant un pont artistique d'une sincérité rare.

Par ailleurs, l'association « Wasl El Andalous » a séduit le public avec une wasla andalouse et des extraits de la nouba Sika, procurant une atmosphère apaisante et méditative.

Les applaudissements nourris ont salué notamment l'interprétation de « Law Kana Soltane El Maha », confirmant l'enthousiasme du public pour cette richesse patrimoniale. En clôture de la soirée, l'artiste algérien Seif Eddine Torche a brillamment sublimé l'événement avec des extraits de musique malouf, dont la magnifique pièce « Mata Ya Kiramou Ayni Tarakoumou », offrant un final empreint d'élégance et d'émotion.

Ce quatrième rendez-vous confirme, s'il en était encore besoin, que le Festival international du Malouf s'impose comme un carrefour incontournable de la culture universelle, un espace où l'Algérie affirme son rôle de passerelle entre les civilisations tout en restant fidèle à ses racines arabo-andalouses.

Une soirée pleine de sonorités andalouses et d'émotion en clôture du Festival international du Malouf

Constantine a vibré mercredi soir, au rythme des dernières notes de la 13ème édition du Festival culturel international du Malouf qui a été clôturé au théâtre régional « Mohamed Tahar Fergani » dans une ambiance pleine de sonorités andalouses et d'émotion.

Pour la soirée de clôture, le public a été plongé dans un univers de sonorités raffinées, où des noubas andalouses, portées par des artistes de renom, ont résonné avec une intensité particulière confirmant une fois de plus la capacité des sonorités du malouf à émouvoir, à transmettre et à rassembler.

La soirée a été marquée par la présence de plusieurs figures emblématiques de ce genre musical à l'instar de l'artiste du Malouf Toufik Touati qui a livré une prestation remarquable empreinte de maîtrise et de sensibilité mettant en valeur

son talent et la beauté de cette musique savante surtout lorsqu'il a interprété « Ya Ghazali Ya Malih » et « Nour Aâyini Anta Ghazali ».

La tunisienne Sirine Benmoussa avec beaucoup de finesse et virtuosité a conquis le public lorsqu'elle a chanté dans « Tabâa Lahsine » (un mode musical au caractère émotionnel et spirituel), « El Kawoun Ilaykoumou Mouchtakoune », « Zad Ennabi Wa Frahna Bih », et « Haramtou Bik Nouâssi ». La scène a vibré par la prestation authentique et pleine d'émotion de la star algérienne Fellâ Ababsa qui a offert un show digne des plus grandes soirées transportant l'auditoire dans un univers musical raffiné.

Rejointe par l'artiste Adlène Fergani, la star a offert au public une parenthèse musicale inoubliable et ensemble ils ont interprété le célèbre morceau

« Billahi Ya Hamami », un classique du répertoire andalou, dans une version émouvante chaleureusement saluée par le public. La soirée de clôture a été marquée par la présence du grand artiste du Malouf Ahmed Aouabdia qui n'a pas pu se produire sur scène pour des raisons de santé.

Une communication téléphonique a été effectuée en direct avec le grand chanteur du Malouf Salim Fergani qui n'a pas pu assister à l'événement pour des raisons de santé. L'occasion de la clôture du 13ème Festival culturel international du Malouf qui s'est tenu du 20 au 24 septembre courant au théâtre régional « Mohamed Tahar Fergani », les artistes ayant animé les spectacles dans le cadre de cet événement à travers des wilayas du pays ont été honorés.

APS

5ÈME FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA La ministre de la Culture et des Arts supervise l'ouverture

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mercredi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, l'ouverture du 5ème Festival du film méditerranéen, en présence des autorités locales, de figures cinématographiques et de férus du 7ème art. La ministre a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'Algérie est « le premier pays de la rive sud de la Méditerranée à créer un musée du cinéma (cinémathèque), ce qui traduit son leadership culturel et son rôle central dans la préservation de la mémoire visuelle de la nation ».

Mme Bendouda a déclaré que cela « illustre un long parcours de lutte artistique et d'engagement pour la culture en tant que valeur fondamentale dans la construction de l'identité nationale ».

Elle a rappelé que l'Algérie « a ouvert ses portes aux cinéastes du monde entier pour travailler et créer sur son sol, ce qui en a fait une passerelle culturelle reliant les deux rives de la Méditerranée, ainsi que d'est en ouest », ajoutant que le festival d'Annaba « représente une opportunité de découvrir le sens et les valeurs du cinéma dans une ville qui déborde de beauté et d'ouverture ».

La ministre a conclu son discours en affirmant que le choix du slogan « Mémoire et avenir » pour cette édition « reflète la combinaison des racines profondes de la nation et de ses grandes aspirations », soulignant que le bassin méditerranéen a été, à travers l'histoire, un carrefour des civilisations, produisant un patrimoine humain commun. Le 5ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre, voit la participation de 76 films produits dans 20 pays du pourtour méditerranéen, avec l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur, La Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Grèce figurent parmi les pays présents à cet événement culturel dont les prix officiels sont répartis dans plusieurs catégories, dont la « Gazelle d'Or » pour le meilleur long-métrage, le « Prix spécial du Jury Spécial », ainsi que les prix du « Meilleur Réalisateur », du « Meilleur Interprète masculin », de la « Meilleure Interprète féminine », du « Meilleur Scénario », en plus du « Prix du Public », du prix de la Gazelle d'Or pour le « Meilleur Court-Métrage » et le « Meilleur Documentaire ». Il a également été institué un prix « Amar Laskri » pour le court-métrage documentaires et, pour la première fois, un « Prix de l'Intelligence Artificielle ». La 5ème édition de ce festival se distingue également par l'introduction de nouvelles compétitions telles que « Annaba Talents 2025 » et « Journées d'Annaba pour la production de longs métrages en phase de tournage et de post-production », ainsi que par la création d'un espace pour les courts métrages documentaires dans le cadre du prix « Amar Laskri ». Plusieurs personnalités éminentes du cinéma méditerranéen et international seront honorées, à l'image du réalisateur algérien Ghaoui Bendeddouche, l'acteur égyptien Khaled El Nabawi, le réalisateur bosniaque Danis Tanović, ainsi que le réalisateur grec Yorgos Lanthimos, lauréat d'un Oscar en 2002. L'autre particularité de cette édition est la présence des jurys des compétitions officielles par trois lauréats d'Oscars, ce qui constitue une première en Algérie. Des jurys qui auront à évaluer des longs et des courts-métrages ainsi que des documentaires, en plus du concours lié à la réalisation de films avec l'aide de l'intelligence artificielle, avec la participation de personnalités arabes et internationales.

TAMANRASSET Ouverture du 14ème festival national du chant amazigh

Le festival national du chant amazigh a débuté jeudi soir à la Maison de la Culture de Tamanrasset, dans une ambiance festive riche en couleurs et sonorités. Le festival, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, a débuté sur des airs de musique traditionnelle du patrimoine targui, tels que l'Imzad, le Tindi et Tazemart, ainsi que des exhibitions de troupes folkloriques et de Baroud et de danse Takouba. Des lectures poétiques ont également été déclamées en ouverture de ce rendez-vous culturel. Intervenant à cette occasion, le commissaire du festival Mohamed Zoukani, a indiqué que « ce rendez-vous culturel traduit le message de l'art amazigh dans sa diversité et sa dimension patrimoniale, et constitue un cadre de rencontre de voix et genres lyriques, dans une fresque associant authenticité et ouverture ».

Il a ajouté que « la chanson amazighe, avec ses significations profondes et ses genres divers, constitue une composante de l'identité nationale et de la mémoire collective ». Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, des figures artistiques de la région ont été aussi honorées, à l'instar de la joueuse d'Imzad Boumzad Chetima et les artistes Mohamed Rezkaoui et Mouloud Arifa.

Devant s'étaler sur quatre jours (25-28 septembre), le festival comprend à son programme des concours artistiques dans différents genres de chant amazighs, des soirées artistiques, des journées d'étude sur la valorisation du patrimoine musical amazigh, ainsi que des expositions d'artisanat traditionnel. Des circuits touristiques sont également prévus par les organisateurs pour faire découvrir des sites archéologiques et touristiques de la région de Tamanrasset.

ALGER

Lancement des assises scientifiques pour la réforme des programmes de formation dans les instituts de jeunesse

Dans une atmosphère empreinte de dynamisme et de détermination, le Centre international de la jeunesse (CIJ) de Sidi Fredj a accueilli, ce mercredi dernier, le coup d'envoi officiel des assises scientifiques dédiées à la réforme des programmes de formation et d'encadrement pédagogique au sein des instituts de formation des cadres de jeunesse.

Par Abed Mehguit

Une initiative ambitieuse qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et qui ambitionne d'apporter un souffle nouveau au système de formation des futures élites du secteur.

La cérémonie inaugurale a été présidée par M. Abdelghani Boudour, sous-directeur de la formation, qui a exposé les objectifs phares de ces rencontres.

Dans une allocution marquée par la clarté et la perspective, il a mis en avant la nécessité de bâtir un modèle de formation cohérent, adapté aux mutations actuelles et aux aspirations de la jeunesse algérienne.

Prenant à son tour la parole, Mme Amira Berhail, directrice adjointe chargée de la veille, du suivi et de la recherche dans le domaine de la jeunesse, a souligné l'importance de cette dynamique nationale.

Elle a rappelé que le ministre insiste sur la nécessité de revoir les unités d'enseignement, afin de garantir une rentrée académique de qualité pour les nouveaux étudiants et de répondre aux grandes orientations stratégiques du secteur. Elle a également insisté sur la valorisation de la vie collective au sein des instituts, ainsi que sur la convergence des efforts des différentes institutions afin de créer une harmonie conforme à la nouvelle dynamique en cours.

Dans cette même lignée, M. Mehdi Didouai, sous-directeur des ressources hu-



maines, a fait le point sur les résultats du dernier concours d'accès et sur son organisation.

Il a plaidé pour l'unification et l'harmonisation des unités pédagogiques, afin de garantir un démarrage académique homogène et en phase avec la nouvelle vision réformatrice portée par le ministère.

Après la séance d'ouverture, les participants ont rejoint des ateliers thématiques, conçus comme de véritables laboratoires d'idées et d'expérimentations : Premier atelier : la mise à jour des programmes pédagogiques.

Animé par M. Mehdi Didouai, il a permis de présenter des projets de curricula proposés par les enseignants du secteur, enrichis par les contributions de professeurs universitaires.

L'objectif étant de moderniser les contenus de formation et de les aligner sur les évolutions sociales, technologiques et cul-

turelles actuelles. Deuxième atelier : le cadre juridique des instituts. Placé sous la supervision de M. Abdelghani Boudour, il a réuni directeurs d'instituts, inspecteurs, cadres du ministère et experts spécialisés dans l'autonomisation des jeunes.

Les débats ont porté sur les textes législatifs et réglementaires en vigueur, avec un axe central : adapter le dispositif juridique à la séparation entre les secteurs de la jeunesse et des sports, et proposer des révisions qui renforcent la gouvernance et l'efficacité des établissements.

Troisième atelier : la digitalisation. Dirigé par M. Idir Oujouri, directeur de la numérisation et de la documentation, il a exploré les avancées et défis liés à la transformation numérique.

Les discussions ont porté notamment sur la dématérialisation de la gestion pédagogique et administrative, l'amélioration de l'espace numérique dédié aux étudiants,

la mise en place de systèmes de suivi en temps réel, ainsi que la digitalisation des procédures d'inscription.

Cette première journée de travaux a été marquée par une forte interaction entre les différents acteurs : responsables institutionnels, directeurs d'instituts, enseignants, experts et partenaires académiques.

Les échanges ont donné lieu à des discussions riches et constructives, confirmant la volonté partagée de poser les bases d'une réforme durable et efficace.

Au-delà de l'aspect institutionnel, cette réforme se veut avant tout une promesse adressée à la jeunesse algérienne.

Les efforts engagés dans la refonte des programmes, l'actualisation du cadre juridique et la digitalisation de la gestion ne sont pas de simples réajustements techniques : ils visent directement à préparer une génération de jeunes mieux formés, plus encadrés et davantage capables de relever les défis du présent et de l'avenir.

Ces assises scientifiques se veulent donc un pont entre l'État et la jeunesse, un espace de réflexion et d'action où chaque décision prise aura pour finalité de valoriser les talents, de stimuler l'innovation et de renforcer la place des jeunes dans la société.

En s'engageant dans cette dynamique de réforme, le secteur de la jeunesse ouvre une nouvelle page prometteuse : celle d'une jeunesse actrice de son destin, accompagnée par des institutions modernisées, ouvertes et en phase avec les ambitions du pays.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE WILAYA DE M'SILA
DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01

A maître de l'œuvre : BERM bureau d'étude et de recherches M'sila dont le siège social est à cité cherrid abd elhafid BP N° 88 wilaya de M'sila
Détentrice du Contrat N°19/2024 En Date du: 12/03/2024
Ayant pour objet: étude et suivi de 30/300 logements publics locatifs F3 (programme Année 2023) LPL à la commune de: Sidi- M'HAMED wilaya de M'sila
Lot: Etude et Suivi

● Conformément au décret exécutif N°21-219 de la 20/05/2021 portante approbation du cahier des clauses administratives générales à marchés publics de travaux.

● Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service publics.

● Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service publics.

● Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 de la 20/05/2021 portante approbation du cahier des clauses administratives générales aux marchés publics de travaux.

● Vu le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous N° 19/2024 en date du: 12/03/2024 approuvés par le service contractant en date du: 12/03/2024 sous le numéro: 19/2024 concernant le **projet de suivi de: 30/300 logements publics locatifs F3 (programme Année 2023) LPL à la commune de: Sidi- M'HAMED wilaya de M'sila**.lot: étude et suivi, pour un montant de: **6 131 486.97 DA** conclu avec le bureau d'Etude

et de recherches M'sila (BERM) dont le siège social est à **cité cherrid abd elhafid BP N° 88 wilaya de M'sila**.

● Vu l'ordre de service en date du 12/03/2024 sous le **numéro 19/2024** portant démarrage des travaux objet du marché, notifié au bureau d'Etude et de recherches M'sila (BERM) en date du 12/03/2024.

● Vu le délai de suivi du marché qui est de: **22 Mois**.

● Suite aux différentes visites répétées sur chantier par mes services techniques sur les lieux du projet nous avons constatés l'absence totale de vos éléments permanents comme stipule le contrat

● En application de l'article 28 du Contrat N° 19/2024 en date 12/03/2024 qui stipule la résiliation du Contrat.

Le bureau d'Etude et de recherches M'sila (BERM) dont le siège social est à cité cherrid-abd elhafid BP N° 88 wilaya de M'sila, est mise en demeure pour raison absence d'un représentant permanent sur chantier comme stipule le contrat.

Faute de quoi le présent contrat sera réputé aux torts exclusifs avec le Bureau d'étude.

Anep : 2516030176 du 28/09/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-OUZOU
COMMUNE DE TIZI-OUZOU
NIF: 41000200001501901000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 25/SMP/DAF/CTO/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou lance un **avis d'appel d'offres** ouvert avec exigences de capacités minimales N° 25/SMP/DAF/CTO/2025.

Objet : **réhabilitation du carrefour et le pont 20 Avril Tizi-Ouzou :**

Lot 01: **Réhabilitation et aménagement de la chaussée et du trottoir du carrefour et pont 20 Avril de Tizi-Ouzou**

Lot 02: **éclairage, électricité et signalisation routière au carrefour et pont 20 Avril de Tizi-Ouzou**

A/ **Dossier de candidature**: Déclaration de candidature et déclaration de probité (Renseignée, Signée, Cachetée, Datée), Statut pour les sociétés, Document relatif aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

B/ **Offre technique**: Déclaration à soucrire (Renseignée, Signée, Cachetée, Datée), Cahier des charges (Renseigné, Signé, Cacheté, Daté portant la mention « lu et accepté »). Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

C/ **Offre financière**: Lettre de soumission (Renseignée, Signée, Cachetée, Datée), Bordereau des prix unitaires, Détail quantitatif et estimatif.

NB: Contenu détaillé du dossier de soumission voir Article 1.03 du cahier des charges.

- La Durée de préparation des offres est fixées à **Dix (10) jours** à compter de la date de la première publication de l'annonce dans la presse nationale ou BOMP.

- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **dix (10) hours**.

- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au siège ancienne mairie placette LAMARI Meziane de la commune de Tizi-Ouzou, service des marchés publics.

- Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **10 h 30 mn** au siège de la commune de Tizi-Ouzou, au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.

- La durée de validité de l'offre est fixée à la durée de préparation des offres qui est **dix (10) jours** augmentée de **90 quatre-vingt-dix jours (100 jours)** à compter de la date la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse ou BOMP.

- Les offres doivent être présentées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « Une offre technique » ou « Une offre financière ». Dans le cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe anonyme portant la mention « à l'ouvrir que par la commission d'ouverture

Anep : 2516030191 du 28/09/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

Retour chez ma mère



À 40 ans, Stéphanie Mazerin (Alexandra Lamy), mère de famille divorcée et récemment au chômage, se retrouve dans une situation délicate : elle doit retourner vivre chez sa mère, Jacqueline (Josiane Balasko), dans le sud de la France. Cette cohabitation, bien qu'ancrée dans l'amour familial, se révèle rapidement être un défi, car Stéphanie doit composer avec l'ingérence constante de sa mère, Jacqueline, veuve et pleine de bonnes intentions, inonde sa fille de conseils sur tout, de la vie professionnelle au bien-être nutritionnel, faisant de chaque repas une occasion d'appliquer ses préceptes. Alors que Stéphanie tente de redémarrer sa carrière, elle réalise que son âge et son impressionnant bagage scolaire compliquent considérablement son retour sur le marché du travail.

france 2 20:10

Quantum of Solace



James Bond (Daniel Craig) traverse une période tumultueuse, marqué par le chagrin indescriptible causé par la perte de Vesper, son grand amour. Dans cet état de tension, il se retrouve impliqué dans un acte de vengeance lorsque, pris par la rage, il élimine un traître qui a tenté d'assassiner M. Après ce geste, sa supérieure l'envoie en mission à Haïti, où il doit enquêter sur un individu suspect en lien avec le Chiffre, un ennemi redoutable. Dans le cadre de cette enquête, Bond s'infiltrera dans un dangereux réseau, se faisant passer pour son cible, ce qui le conduit à croiser le chemin de Camille (Olga Kurylenko), une femme mystérieuse au passé trouble.

france 3 20:10

Brokenwood Saison 10



Sonny Lyman exerce sa profession de chirurgien dentaire avec succès dans la communauté de Brokenwood, où il bénéficie d'une estime générale. Cette réputation attire particulièrement l'attention de Jools Fahey, qui multiplie les marques d'intérêt envers le praticien. L'équilibre de cette situation se trouve brutalement rompu par la découverte macabre de l'épouse de Sonny, victime d'une asphyxie provoquée par des émandations gazeuses mortelles. Cette disparition tragique et troublante oriente les investigations vers Jools, désormais considéré comme le suspect principal.

CANAL+ 20:00

Rugby : Top 14



Gaël Dréan et les Toulonnais ont débuté leur saison par une belle victoire (27-17) à Montpellier. Les Varois endossent le rôle d'outsider dans la course pour le sacre national, derrière Toulouse et Bordeaux-Bègles. Un statut qu'ils auront à cœur de confirmer sur le terrain de Bayonne. La tâche s'annonce toutefois rude pour le RCT. L'Aviron bayonnais reste en effet un adversaire difficile à manœuvrer. Demi-finalistes la saison dernière, Andy Bordelai et les Bayonnais ont remporté un joli succès à Perpignan (26-19) lors de leur première sortie de la saison.

M6 20:05

Zone interdite



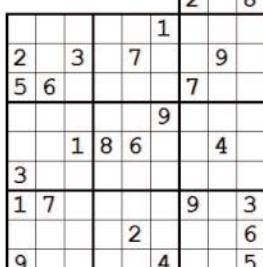
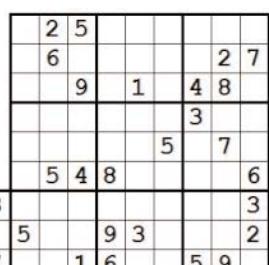
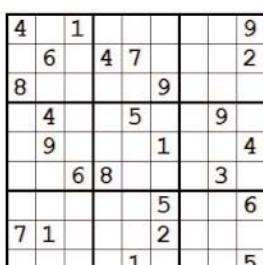
Avec l'inflation, de plus en plus de Français contractent des crédits à la consommation. En 2024, 131 000 foyers ont également déposé un dossier de surendettement à la Banque de France, soit 10 % de plus qu'en 2023. Couples de classe moyenne, parents isolés, retraités ou jeunes adultes se retrouvent prisonniers d'une spirale de dettes. C'est le cas de Sandra et Patrice, bibliothécaires à l'Université de Poitiers (Vienne), qui peinent à rembourser 13 000 euros. A Melun (Seine-et-Marne), Justine, accro au shopping, a quant à elle fait appel à une coach budgétaire pour s'en sortir.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2822

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

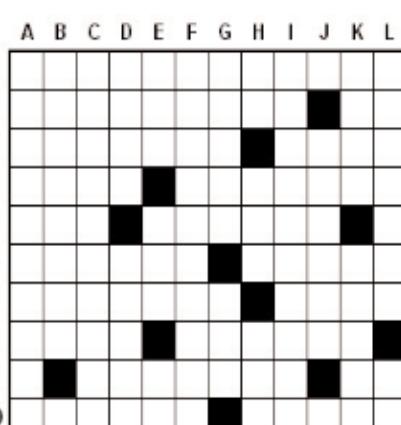


Horizontalement:
1 - Antiphrase
2 - Qui donne un bon coup de fourchette - Capone pour ses amis
3 - Tiras des bords pour gagner - Lustré
4 - Liqueur de riz - Sucettes
5 - Nippe - Monologue
6 - Pas très intéressants - Fis reluire
7 - Vaisseaux - Boissons de table
8 - Mère d'Horus - Finnaudes
9 - Voile noir - Préposition
10 - Équipons de poules et cordages - Outil de gauche

Verticalement:
A - Style de tourisme
B - Entreras en action
C - Etat de cathode
D - Sentiment de débutant - Rythme moderne
E - Pouffe - Grande joie pour le cabot - Début et fin d'hibernation
F - Nationalisera
G - Choisis une cible - Direction du midi
H - Proche adresse - Type de répartie identique - Terre ferme
I - Retombera dans l'erreur
J - Belle bourde -
K - Eprouve à la main - Calanques
L - Désignais - Drame de geisha

Epicète

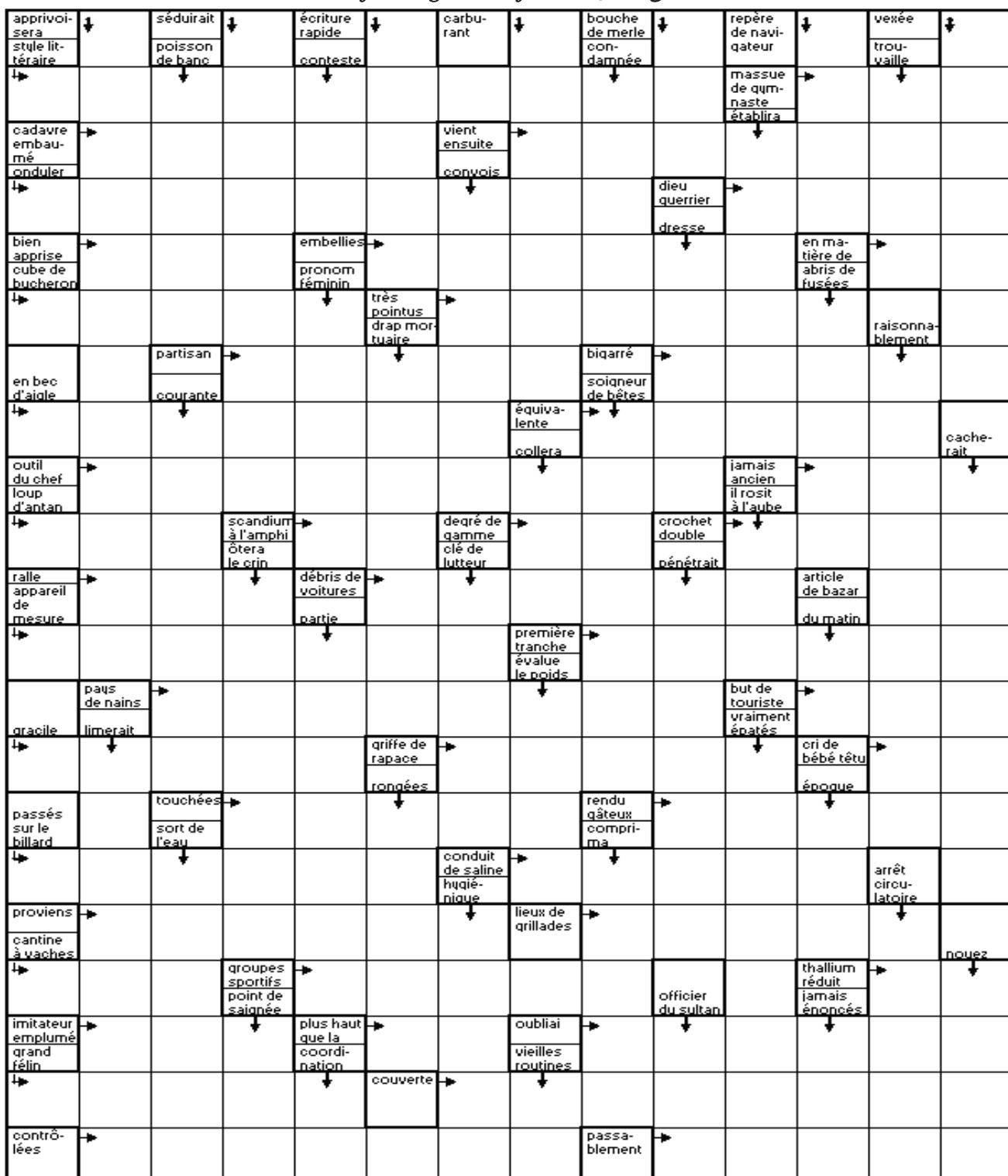
Mots croisés N°2822



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 N°1522

*Solution*

4	7	1	5	2	6	3	8	9							
9	6	3	4	7	8	5	1	2							
8	5	2	1	3	9	4	6	7							
1	4	7	2	5	3	6	9	8							
3	9	8	7	6	1	2	5	4							
5	2	6	8	9	4	7	3	1							
2	8	9	3	4	5	1	7	6							
7	1	5	6	8	2	9	4	3							
6	3	4	9	1	7	8	2	5							

4	2	5	7	8	9	6	3	1							
1	6	8	3	5	4	9	2	7							
7	3	9	2	1	6	4	8	5							
6	8	7	1	9	2	3	5	4							
2	1	3	4	6	5	8	7	9							
5	2	6	8	9	4	7	3	1							
2	8	9	3	4	5	1	7	6							
7	1	5	6	8	2	9	4	3							
6	3	4	9	1	7	8	2	5							

Mots Croisés n°2822

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L				
1	C	O	N	T	R	E	V	E	R	I	T				
2	A	P	E	R	I	T	V	I	E	A	L				
3	R	E	G	A	T	A	S	■	C	A	T				
4	A	R	A	C	■	T	E	T	I	N	E				
5	V	E	T	■	T	I	R	A	D	E	A				
6	A	R	I	D	E	S	■	C	I	R	A				
7	N	A	V	I	R	E	S	■	V	I	N				
8	I	S	I	S	■	R	U	S	E	E	S				
9	N	■	T	C	H	A	D	O	R	■	E	N			
10	G	R	E	O	N	S	■	L	A	S	S				

Grille géante n°1522

D	■	V	■	S	■	E	■	B	■	A	■	B			
R	O	M	A	N	T	I	S	M	E	M	I	L			
M	M	O	M	I	E	■	S	U	C	C	D	E			
S	E	R	P	E	N	T	E	R	■	A	R	E			
S	E	U	E	■	O	R	N	E	E	S	E	S			
S	T	E	R	E	■	A	C	E	R	E	S	E			
S	T	E	R	E	■	A	C	E	R	E	S	E			
S	I	E	L	L	I	E	■	I	R	I	S	E			
A	Q	U	I	L	L	I	N	■	E	G	A	L			
A	Q	U	I	L	L	I	N	■	E	G	A	L			
L	E	U	E	S	C	■	R	E	■	E	S	S			
P	R	E	E	P	A	V	E	S	■	E	S	S			
P	A	L	L	I	I	P	U	T	■	M	E	R			
G	R	E	L	L	I	P	U	T	■	M	E	R			
G	R	E	L	L	I	P	U	T	■	M	E	R			
G	R	E	L	L	I	P	U	T	■	M	E	R			

PARA-ATHLÉTISME - MONDIAUX-2025

Entrée en lice de quatre algériens, aujourd'hui à New Delhi

Quatre athlètes algériens de para-athlétisme entreront en lice, dimanche, lors de la seconde journée de la 12^e édition du Championnat du monde (messieurs et dames) qui a débuté samedi au stade Jawaharlal Nehru à New Delhi en Inde, et se poursuivra jusqu'au dimanche 5 octobre.

Après une première dans laquelle les athlètes algériens se sont pas concernés, la seconde journée verra la participation de Nassima Saifi et Safia Djalal en finale du lancer de disque (classe F57), du sprinteur Fakhreddine Thélaïdja aux séries de l'épreuve du 400m (classe T36) et Asmahane Boudjadar aux qualifications du lancer du javelot (classe F33).

Au Disque (F57), l'Algérie jouera pour le podium pour surtout, Nassima Saifi, trois fois championne du monde et double championne paralympique en titre de la spécialité, elle sera la grande favorite à la médaille d'or à New Delhi, mais elle est assurée d'avoir une certaine concurrence, tout d'abord de sa compatriote Safia Djalal et de d'autres athlètes habituées aux grands événements.

Au concours du lancer de javelot (F33), Boudjadar aura à cœur de se racheter de sa déconvenue des derniers Jeux paralympiques-2024, où elle est revenues bredouille, au lancer de poids. Cette fois-ci, l'athlète va tenter sa chance au javelot, un concours qui lui sourirait dans le passé dans pareils rendez-vous, mais elle doit tout d'abord assurer sa qualification pour la finale.

De même que le jeune Thélaïdja qui entrera en lice aux éliminatoires de l'épreuve du 400 mètres, là aussi, et sous la houlette de son entraîneur Tahar Salhi, l'athlète est conscient que sa mis-



sion en premier lieu est d'assurer une place en finale, pour ensuite, jouer ses chances à fond pour un podium.

Dans l'après-midi de cette seconde journée des Mondiaux de para-athlétisme, trois concurrents algériens concourront pour des médailles, il s'agit du trio du lancer de Club, classe F32, Walid Ferhah, Ahmed Mehideb et Abdelhak Missouni. Les chances de médailles dans ce concours sont grandes si sauf les athlètes réussissent à maîtriser leurs enjins et assurer des lancers probants, comme ils ont l'habitude de le faire lors des séances d'entraînement.

Le programme des athlètes algé-

riens au nombre de dix garçons et 6 filles:

Dimanche : 2ème journée:

- 09h00 disque F57: Nassima Sazifi et Safia Djalal (Finale)

- 09h20 400m T36: Fakhreddine Thélaïdja (séries)

- 10h32 javelot F33: Asmahane Boudjadar (qualifications)

- 17h00 Club F32 M: Walid Ferhah, Ahmed Mehideb, Abdelhak Missouni (Finale)

Lundi : 3ème journée:

- 09h05 Poids F33: Hamza Kais (Finale)

- 09h10 1500m T12: Abdelhadi Boudraa (séries)

- 09h50 long T12: Lynda Hamri (Finale)

- 10h09 400m T36: Fakhreddine Thélaïdja (Finale) en cas de qualification

- 17h00 javelot F33: Asmahane Boudjadar (Finale) en cas de qualification

Mardi : 4ème journée:

- 09h28 1500m T12: Abdelhadi Boudraa (Finale) en cas de qualification

- 17h00 Club F33: Mounia Gasmi (Finale)

Mercredi : 5ème journée:

- 17h10 poids F33: Walid Ferhah, Mohamed Nadjib Amchi, Ahmed Mehideb (Finale)

- 19h20 5000m T12: Abdelhadi Boudraa

Jeudi : 6ème journée:

- 09h10 poids F37: Safia Djalal, Nassima Saifi (Finale)

- 11h14 100m T36: Ahmed Didane, Fakhreddine Thélaïdja (séries)

- 17h10 poids F33: Mounia Gasmi (Finale)

Vendredi : 7ème journée:

- 11h03 100m T36: Ahmed Didane, Fakhreddine Thélaïdja (Finale) en cas de qualification

- 17h10 poids F33: Asmahane Boudjadar (Finale)

Samedi : 8ème journée:

- 17h00 Club F31: Nadjet Boucherf (Finale)

- 19h15 1500m T46: Rabah Boussaid (Finale)

- 17h37 long T36: Ahmed Didane (Finale).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (2^e J) / AQUATHLON Médaille d'or pour Lolla Zeroual, Mokhfi en argent

L'athlète algérienne Lolla Zeroual a remporté la médaille d'or aux épreuves d'Aquathlon (juvéniles), alors que son compatriote Naim Mokhfi a décroché la médaille d'argent chez l'Elite messieurs, lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de duathlon, triathlon et aquathlon, qui se déroulent du 25 au 27 septembre dans la ville d'Al Galala en Egypte. C'est la deuxième médaille d'or décrochée par la sélection algérienne aux épreuves d'Aquathlon après celle obtenue, un peu plus tôt, par Adel Rabir dans la catégorie des moins de 23 ans (U23). De son côté, Naim Mokhfi a remporté la médaille d'argent aux épreuves de l'Aquathlon Elite messieurs. Cette deuxième journée a également été marquée par la consécration de Hellal Oussama (Elite messieurs) et Imane Maljdi (Elite dames) qui avaient décroché, respectivement, les médailles de bronze et d'argent aux épreuves de duathlon. Vendredi, la sélection algérienne avait remporté deux médailles (1 d'argent et 1 en bronze).

La médaille d'argent a été l'œuvre d'Imane Maljdi dans la spécialité de triathlon, alors qu'Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir et Naim Mokhfi prendront part au Championnat d'Afrique (élite/messieurs) d'aquathlon.

Pour ce qui est du Championnat d'Afrique (élite) de duathlon, l'Algérie est représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Imane Maljdi chez les dames. Enfin, dans le

championnat d'Afrique (élite) de triathlon, l'Algérie est représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Imane Maljdi chez les dames. Enfin, dans le

TRIATHLON - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (1^{RE} JOURNÉE) 2 médailles pour l'Algérie



La sélection algérienne a remporté deux médailles (1 argent et 1 en bronze), lors de la première journée des Championnats d'Afrique de duathlon, de triathlon et d'aquathlon, qui se déroulent du 25 au 27 septembre dans la ville d'Al Galala en Egypte.

Galala en Egypte.

La médaille d'argent a été l'œuvre d'Imane Maljdi dans la spécialité de triathlon Elite dames, derrière la Sud-africaine Shanae Williams, médaillée d'or, et devant l'autre Sud-africaine Andie Kuipers, médaillée de bronze.

Chez les messieurs, l'Algérien Adel Rabir a décroché la médaille de bronze dans la spécialité de triathlon, catégorie des moins de 23 ans (U23).

La sélection algérienne prend part au rendez-vous d'Al Galala avec un effectif composé de neuf athlètes, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Sofiane Benchekor et Ali Largement. Les athlètes Malik Fodil, Mehdi Merad et Lolla Zeroual seront engagés en Coupe d'Afrique "Juniors" de triathlon, alors qu'Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir et Naim Mokhfi prendront part au

Championnat d'Afrique (élite/messieurs) d'aquathlon. Pour ce qui est du Championnat d'Afrique (élite) de duathlon, l'Algérie sera représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Imane Maljdi chez les dames.

Enfin, dans le Championnat d'Afrique de triathlon (élite), les représentants algériens seront : Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir chez les messieurs, ainsi qu'Imane Maljdi chez les dames.

CYCLISME L'Algérien Kheireddine Barbari élu membre du comité directeur de l'UCI

Le président de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a été élu jeudi à Kigali (Rwanda) nouveau membre au sein du comité directeur de l'Union Cycliste Internationale (UCI), représentant les continents Amérique (un membre), Europe (sept membres) et Océanie (un membre).

Barbari, a été élu lors des travaux de la 19^e conférence de l'Union Internationale, tenue jeudi dans la capitale rwandaise Kigali, en marge des Championnats du monde de cyclisme organisés sur place et auxquels participe l'Algérie.

Barbari, qui occupe également le poste de secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), a obtenu 26 voix, surpassant son concurrent marocain Mohamed Ben El Mahi, qui a reçu 18 voix. Cette victoire renforce la présence du sport algérien au sein de la plus grande instance sportive dirigeant le cy-

cisme mondial. Grâce à ce poste, Kheireddine Barbari siégera au bureau exécutif de l'UCI pour le mandat olympique en cours, aux côtés de dix autres membres élus, représentant les continents Amérique (un membre), Europe (sept membres) et Océanie (un membre).

Un siège restera vacant au comité directeur de l'UCI jusqu'à l'élection d'un président ou d'une présidente de la commission des athlètes par les membres de cette assemblée, le membre élu à ce poste ayant automatiquement un siège au comité directeur. L'assemblée générale élective de l'UCI a également vu l'adhésion de la fédération nationale du Royaume de Tonga, portant le nombre de pays membres de l'instance internationale à 206. Suite à son élection au comité directeur, Kheireddine Barbari a déclaré : "Je suis

aussi heureux de ce poste qui constitue un renfort pour la diplomatie algérienne sur la scène internationale et dans une grande instance sportive internationale. Cette présence au comité directeur de l'UCI constitue une première historique pour l'Algérie dans ce sport, couronnant un travail de longue haleine et une persévérance auxquelles beaucoup ont contribué. Ce poste nous rapproche des décideurs de l'Union afin de bénéficier des projets de l'UCI dans de nombreux domaines et programmes. C'est aussi la consécration des efforts de la diplomatie sportive algérienne, qui ne cesse de renforcer sa présence effective au sein des instances sportives régionales et internationales, devenant un facteur stratégique au service du rayonnement de l'Algérie.". APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

La JSK veut écrire une nouvelle page de son histoire face à Bibiani Gold Stars

Ce soir, à partir de 20h00, le stade Hocine Aït Ahmed vibrera au rythme africain. La Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) jouera un match décisif, comptant pour le retour du premier tour préliminaire de la Ligue des Champions d'Afrique, face aux Ghanéens de Bibiani Gold Stars.

F. YANIS

Portés par leur victoire à l'aller (2-0) à Accra, les Canaris du Djurdjura n'ont qu'un seul mot d'ordre : gagner et se qualifier. C'est dans son nouvel écrin, le stade Chahid Hocine Aït Ahmed, que la JSK tentera d'offrir à son public une soirée de rêve. La direction du club, menée par son président Ould Ali, a supervisé jusqu'à la veille du match les ultimes préparatifs. Accompagné du staff technique et du manager général, Karim Doudene, le patron kabyle a tenu à s'assurer que tout soit prêt pour accueillir cette affiche de gala.

La mission des Kabyles est claire : conserver l'avantage acquis à l'extérieur et sceller

la qualification pour le deuxième tour préliminaire, où les attend un adversaire de taille : l'US Monastir de Tunisie.

Josef Zinnbauer prône la rigueur et l'intensité

L'entraîneur allemand de la JSK, Josef Zinnbauer, sait qu'un excès de confiance serait dangereux. À l'entraînement, il a martelé à ses joueurs l'importance de rester concentrés et combattifs. Le technicien prévoit deux à trois changements dans son onze de départ, avec notamment le retour attendu de Ryad Boudebouz pour dynamiser l'animation offensive. Zinnbauer veut une JSK conquérante, capable de do-



miner son adversaire sans laisser de place au doute. « Ce soir, seule la victoire nous permettra de poursuivre notre rêve africain », a-t-il déclaré en conférence de presse.

Des supporters en mission

La Kabylie tout entière s'apprête à se mobiliser. Les supporters, déjà séduits par les récents succès de leur équipe, s'organisent pour envahir les gradins du stade Ho-

cine Aït Ahmed. Pour eux, il ne s'agit pas seulement d'un match de football, mais d'un moment de communion avec leurs joueurs. Conscients de l'importance de ce soutien, les dirigeants du club ont multiplié les efforts pour garantir la présence massive du public.

Les fans espèrent pousser leur équipe vers une qualification qui permettrait aux Vert et Jaune d'atteindre le dernier tour préliminaire, programmé entre la mi et la fin du mois d'octobre.

Un match sous tension

Face à un adversaire réputé rapide et imprévisible en contre-attaque, la JSK devra éviter tout relâchement.

Les Ghanéens, battus à domicile, viendront à Tizi-Ouzou avec l'ambition de renverser la vapeur. Mais pour les camarades de Zinedine Belaïd, l'objectif est clair : sceller la qualification dès ce soir et continuer à faire rêver un peuple tout entier.

LIGUE 2 AMATEUR (3^e JOURNÉE)

Le MO Béjaïa, leader solide et conquérant du groupe Centre-Est



La saison ne fait que commencer, mais le MO Béjaïa (MOB) a déjà marqué les esprits. En trois journées de Ligue 2 Amateur (groupe Centre-Est), les Crabes de Yemma Gouraya se sont imposés comme les patrons incontestés, grâce à un parcours sans faute ponctué par une nouvelle victoire éclatante vendredi, au stade de l'Unité maghrébine, face au CR Béni Thour (3-0).

Trois matches, trois victoires : le MOB intouchable

Après avoir remporté leurs deux premières rencontres, dont une précieuse victoire à l'extérieur face au Hilal Chelghoum Laïd, les poulains de Mustapha Biskri ont confirmé leur supériorité. Face au CRBT, le réalisme béjaoui a encore frappé : Yaya (11'), Nadji (58') et Melaoui (68') ont inscrit les buts d'un succès net et sans bavure. Avec cette performance, le MOB s'empare seul de la tête du classement, profitant du nul de l'US Biskra face à la JS Jijel (1-1).

Mustapha Biskri, l'architecte de la réussite

Arrivé comme un entraîneur providentiel, Mustapha Biskri a rapidement transformé son équipe en une machine

à gagner. Ses choix tactiques et son management rigoureux portent leurs fruits. Le MOB ne se contente pas de gagner : il impose sa loi sur le terrain, avec une attaque inspirée et une défense intraitable.

Les Crabes marchent sur leurs adversaires

À domicile, devant un public fidèle et passionné, le MOB a livré une prestation solide. Les Béjaouis ont montré qu'ils ne veulent pas seulement jouer les premiers rôles, mais bel et bien viser l'acquisition en fin de saison. Leur solidité contraste avec les difficultés d'autres clubs historiques, à l'image du MSP Batna, battu pour la troisième fois de suite, cette fois dans le derby des Aurès face au CA Batna (1-0, but de Chaïbi à la 49').

Une dynamique à confirmer

Si le chemin est encore long, le MO Béjaïa envoie déjà un message clair à ses rivaux : cette saison, il faudra compter sur lui. Les supporters, en communion avec leur équipe, rêvent de revivre les grandes épopées qui ont marqué l'histoire du club. Avec un tel début de saison, les Crabes peuvent nourrir de grandes ambitions.

Les résultats de la journée :

Groupe Centre-Est :

CAB - MSPB	1-0
Beni Oulbane - ASK	2-1
JSBM - USMAn	1-1
JSD - USB	1-1
NCM - USC	0-1
MOB - CRBT	3-0
MOC - IBKEK	2-0

Groupe Centre-Ouest :

NAHD - JSMT	0-2
USBD - ASMO	0-1

F. YANIS

LIGUE 2 AMATEUR - GROUPE CENTRE-OUEST (3^e JOURNÉE)

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue des matches de vendredi, pour le compte de la troisième journée, devant se prolonger samedi et mardi :

Vendredi, 26 septembre :

NA Hussein Dey - JSM Tiaret 0-2
US Bechar Djedid - ASM Oran 0-1

Samedi, 27 septembre :

RC Kouba - USM El Harrach (Huis clos)
C. Adrar - MC Saida
CR Témouchent - WA Mostaganem
JS El Biar - GC Mascara (Huis clos)
ESM Koléa - JS Texraine

Mardi, 30 septembre :

WA Tlemcen - RC Arbaâ (Huis clos)

Classement :	Pts	J
1). ASM Oran	7	3
2). RC Kouba	6	2
--). NA Hussein Dey	6	3
--). JSM Tiaret	6	3
5). JS El Biar	4	2
--). USM El Harrach	4	2
7). ESM Koléa	3	2
--). CRB Adrar	3	2
--). WA Mostaganem	3	2
--). WA Tlemcen	3	2
--). CR Témouchent	3	2
12). MC Saida	1	2
--). JS Texraine	1	2
--). US Béchar Djedid	1	3
15). Mascara GC	0	2
16). RC Arbaâ	(-3)	2

NDRL: Ce classement tient compte de la défaite sur tapis vert du RC Arbaâ face au NA Hussein Dey et la défaillance de trois points.

LIGUE 2 AMATEUR - GROUPE CENTRE-EST (3^e JOURNÉE)

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue des matches de vendredi, pour le compte de la troisième journée, devant se poursuivre samedi :

Vendredi 26 septembre :

Beni Oulbane - AS Khroub 2-1
NC Magra - US Chaouia 0-1
CA Batna - MSP Batna 1-0
MO Béjaïa - CR Béni Thour 3-0
JSD Jijel - US Biskra 1-1
MOConstantine - IB Khemis El Khechna 2-0
JSBordj Ménaiel - USM Annaba 1-1

Samedi, 27 septembre (16h00) :

NRB Telaghma - HB Chelghoum Laïd (Huis clos)

Classement :	Pts	J
1). MO Béjaïa	9	3
2). États-Unis Biskra	7	3
--). CA Batna	7	3
4). MO Constantin	6	3
5). JSD Jijel	5	3
--). USM Annaba	5	3
--). US Chaouia	5	3
--). NRB Béni Ouelbane	5	3
9). NRB Telaghma	4	2
10). AS Khroub	3	3
11). JS Bordj Ménaiel	2	3
12). NC Magra	1	3
--). CR Béni Thour	1	3
14). HBChelghoum Posé	0	2
--). MSP Batna	0	3
--). IB Khemis El Khechna	0	3

APS

LIGUE 1 MOBILIS (6^e JOURNÉE)

Le trio de tête en quête de confirmation, CRB-CSC à l'affiche



Le MBR et le JSS, qui se partagent le fauteuil de leader en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 10 points chacun, seront en appel pour défier respectivement, l'ASO Chlef (9e, 5 pts) et l'ES Ben Aknoum (9e, 5 pts), alors que, l'O.Akbou recevra l'USM Khénchela (4e, 7 pts). Pour sa première saison parmi l'élite, le MB Rouïssat est en train de forcer l'admiration, en réalisant un excellent début de saison (3 victoires, un nul, et une défaite). Les coéquipiers de l'atta-

quant Merzougui seront appelés à confirmer cette dynamique face à une équipe chéhifienne, qui semble redresser la barre, en témoigne les quatre points pris lors des deux derniers matchs. La JS Saoura, la plus en forme parmi le trio de tête, abordera son match face à l'ESBA avec l'intention d'aligner un quatrième succès de rang, après avoir notamment battu deux cadors: le CR Belouizdad (2-1) et l'USM Alger (1-0).

La formation de Ben Aknoum espère,

Le trio de tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football: le MB Rouïssat, la JS Saoura, et l'Olympique Akbou, tentera de confirmer leur début de saison prometteur, lors de la 6^e journée, prévue samedi, dimanche, et lundi, marquée par le choc entre le CR Belouizdad et le CS Constantine.

quand à elle, conserver sa série de trois matchs d'invincibilité. Contrairement au MBR et la JSS, la formation d'Akbou, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche, aura l'avantage de jouer à la maison face à l'USMK, toujours invaincue, avec un bilan d'une victoire et quatre nuls. Même si les gars d'Akbou bénéficieront de la faveur des pronostics, les "Siskaoua" se rendront à Béjaïa avec un esprit conquérant, dans l'objectif de réaliser un deuxième succès "extramuros" après celui de Chlef (2-1).

Le stade du 20-aôut 1955 d'El-Annasser, en l'absence du public, sera le théâtre de l'affiche entre le CRB (9e, 5 pts) et le CSC (4e, 7 pts). Un rendez-vous qui s'annonce indécis entre deux équipes qui partent à chances égales. Le Chabab, qui reste sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire, espère reprendre confiance face à une équipe du CSC, qui a marqué le pas lors des deux dernières journées, en s'inclinant d'abord à Sétif (2-1) avant d'être accroché à domicile face à l'ASO (2-2). Un succès permettra au club de Laâquia de se relancer et sur-

tout conforter l'entraîneur allemand, Sead Ramovic, sous pression.

Le CSC, de son côté, aura à cœur de revenir avec un résultat probant d'Algér, en attendant la réception de l'USMA, lors de la 7^e journée. Battu sur le fil lors de la 5^e journée, en déplacement face au MC Alger (3-2), le MC Oran (4e, 7 pts) aura une belle occasion de se racheter devant son public, face à la lanterne rouge, le Paradou AC (1 point).

Les Oranais, invaincus dans leur antre de Miloud-Hadefi (2 victoires et un nul), devront tout de même rester méfiants face au PAC, qui veut sortir la tête de l'eau, sous la conduite de son nouvel entraîneur tunisien, Sofiane Hidoussi, engagé en remplacement de Billel Dziri. Enfin, l'ES Mostaganem et l'USM Alger, avec 5 points au compteur, tenteront de se racheter et d'effacer les derniers mauvais résultats concédés, en recevant respectivement l'ES Sétif (8e, 6 pts) et le MC El-Bayadh (15e, 2 pts). Cette 6^e journée est trouée du "Clasico" JSK Kabylie-MC Alger, reporté à une date ultérieure.

LIGUE 1 MOBILIS (6^e JOURNÉE)

Le programme

Programme des matchs de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévu samedi, dimanche, et lundi :

Samedi 27 septembre 2025 :
ES Ben Aknoum - JS Saoura 16h00
ASO Chlef - MB Rouïssat 17h00
MC Oran - Paradou AC 17h45

Dimanche, 28 septembre 2025 :
CR Belouizdad - CS Constantine 16h00 Sans public
Olympique Akbou - USM Khénchela 16h00

Lundi 29 septembre 2025 :
ES Mostaganem - ES Sétif 18h00
USM Alger - MC El-Bayadh 16h00 Huis clos
Reporté : JS Kabylie - MC Alger

Classement :	Pts	J
1). MB Rouïssat	10	5
--, JS Saoura	10	5
--, Olympique Akbou	10	5
4). MC Alger	7	3
--, CS Constantine	7	5
--, MC Oran	7	5
--, USM Khénchela	7	5
8). ES Sétif	6	5
9). CR Belouizdad	5	4
--, ES Ben Aknoum	5	4
--, USM Alger	5	4
--, JS Kabylie	5	4
--, ASO Chlef	5	5
--, ES Mostaganem	5	5
15). MC El Bayadh	2	5
16). Paradou AC	1	5

LIGUE DES CHAMPIONS (1ER PRÉLIMINAIRE/ RETOUR)

Le MCA en ballottage favorable, la JSK sur du velours

Le MC Alger et la JS Kabylie, représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, recevront respectivement Fassell FC du Libéria et les Ghanéens de Bibiani Gold Stars, avec l'objectif de valider leur ticket pour le 2^e tour préliminaire de l'épreuve, à l'occasion du match (retour) du 1^{er} tour préliminaire. Lors de la première manche, le "Doyen" est allé tenir en échec Fassell FC à Paynesville (0-0), alors que la JSK s'est imposée à Accra (2-0).

Favori sur le papier, le MCA ne devrait pas a priori rencontrer de difficultés pour éliminer le champion du Libéria, qui cherchera de son côté à rendre une meilleure copie et bousculer le double champion d'Algérie en titre. L'entraîneur sud-africain de la formation algéroise, Rhulani Mokwena, ne compte pas révolutionner son onze de départ, puisqu'il devrait reconduire la même composante alignée lors du match aller.

Ce match se jouera au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera à huis clos (20h00), suite à la sanction de deux matchs, imposée par la commission de discipline de la Confédération africaine (CAF). Comme ce fut le cas lors de la précédente édition, le club algérois a également affronté un représentant

libérien, à savoir Watanga FC, avec une double victoire dans les deux manches, sur le même score (2-0). En cas de qualification, le MCA sera opposé au 2^e tour préliminaire, (aller à l'extérieur : 17-19 octobre, retour à domicile : 24-26 octobre), au vainqueur de la rencontre opposant Colombe Sportive du Dja et Lobo (Cameroun) à Jaraaf (Sénégal). Lors du match aller disputé au Cameroun, les deux équipes se sont neutralisées (0-0).

«Les "Canaris" en quête de confirmation»

Facile vainqueur samedi à Accra face à Bibiani Gold Stars (2-0), grâce à deux buts signés Merghem (20e) et Sarr (70e), le club de la ville des Genêts partira largement favori à la maison face au champion du Ghana dimanche soir (19h00). Le potentiel affiché lors du match aller par le vice-champion d'Algérie va certainement lui permettre de passer, sans encombre, son adversaire et valider facilement son ticket pour le 2^e tour préliminaire.

"Le succès au Ghana est important pour la confiance. Nous avons besoin d'enchaîner les victoires, même si je ne considère pas ce soit un déclencheur, car nos prestations en championnat n'ont pas été mau-



vaises", a indiqué le coach allemand des "Canaris", Josef Zimba.

La JSK vise la passe de trois, toutes compétitions confondues, 48 heures après son premier succès décroché en championnat, mercredi soir à Tizi-Ouzou face à l'ES Mostaganem de Raïs M'boli (1-0), en clôture de la 5^e journée. En cas de qualification, le club kabyle affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir (Tunisie) et East End Lions (Sierra-Leone). Lors du match aller, les Tunisiens se sont imposés largement en déplacement (4-0).

QUALIFS-MONDIAL FÉMININ-U20 (2^e TOUR/ RETOUR) ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Mission «remontada» pour les Algériennes

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans (U20), recevra samedi son homologue sénégalaise, au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), avec l'intention de refaire son retard, et valider son billet pour le 3^e tour des qualifications du Mondial-2026 de la catégorie, à l'occasion de la seconde manche du 2^e tour.

Battue lors de la première manche, disputée samedi dernier au stade Lat Dior de Thiès à Dakar (2-0), l'équipe nationale est appelée à réaliser une "remontada" à la maison, pour espérer poursuivre son aventure dans ces qualifications.

Le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, a consacré

l'essentiel du travail au volet tactique, une manière de corriger certaines erreurs qui avaient coûté aux Vertes une défaite à l'aller.

En cas de qualification pour le troisième tour, les coéquipières de la capitaine Zaza Rebabi, affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur

du match Rwanda-Zimbabwe. Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026.

Le 4^e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour : 8, 9, 10 mai).

L'Afrique sera représentée

par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne. Trente-huit (38) nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de déclencher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

APS



MAN CITY

GUARDIOLA ENCENSE ENCORE FODEN

Buteur face à Huddersfield (2-0) mercredi en League Cup, le milieu offensif de Manchester City Phil Foden (25 ans, 5 matches et 2 buts toutes compétitions cette saison) a confirmé son retour en forme. Le manager des Citizens Pep Guardiola a encore encensé l'international anglais. "Quand il joue un peu plus librement et près de la surface, il peut faire des choses uniques, nous le savons. Quand Phil joue à cette position derrière les attaquants, il est vraiment dangereux. Sur les matches contre Arsenal, Manchester United, Naples et donc Huddersfield, il a été vraiment bon", a apprécié le technicien espagnol en conférence de presse.

Pour retrouver les sommets en Angleterre et en Europe, les Skyblues ont besoin d'un excellent Foden.

CHELSEA PALMER OUT 3 SEMAINES APRÈS SA RECHUTE

Victime d'une blessure à l'aine en août, et de retour un peu trop tôt à la compétition, Cole Palmer (23 ans, 3 matches et 1 but en Premier League cette saison) a rechuté. Sorti dès la 21e minute contre Manchester United (1-2) samedi en championnat, le milieu offensif de Chelsea fera son retour à la mi-octobre, à la fin de la trêve internationale.

"Nous avons décidé de protéger un peu Cole, pour éviter qu'il n'aggrave sa blessure. Nous avons décidé de le laisser au repos pendant les deux ou trois prochaines semaines jusqu'à la trêve internationale, juste pour voir si, grâce à ce repos, il peut récupérer à 100 %", a indiqué le coach des Blues, Enzo Maresca, en conférence de presse ce vendredi.

À son poste, l'ancien Strasbourgeois Andrey Santos pourrait avoir l'occasion de faire valoir ses qualités.

BARCELONE LE VERDICT TOMBE POUR JOAN GARCIA

Mauvaise nouvelle confirmée pour le FC Barcelone avec le gardien Joan Garcia (24 ans, 6 matches en Liga cette saison). Victime d'une fissure du ménisque interne du genou gauche, l'Espagnol a été opéré ce samedi, selon un communiqué officiel du club catalan.

Et l'ex-portier de l'Espanyol Barcelone va connaître une indisponibilité estimée entre 4 à 6 semaines ! En l'absence de Garcia, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick va se repose sur Wojciech Szczesny (35 ans).

AL-ITTIHAD BENZEMA CONTACTÉ PAR MOURINHO ?

Et si l'attaquant d'Al-Ittihad Karim Benzema (37 ans) réalisait un retour inattendu en Europe ? D'après les informations du quotidien madrilène Marca ce samedi, l'entraîneur de Benfica José Mourinho a personnellement contacté le Français pour lui proposer de le rejoindre lors du prochain mercato d'hiver en janvier.

Alors que l'ancien Madrilène ne pensait pas à quitter l'Arabie saoudite, cette approche de son ex-coach a entraîné une réflexion chez Benzema, sous contrat jusqu'en juin 2026. Face à cette situation, la direction d'Al-Ittihad a rapidement réagi en évoquant avec le Tricolore une éventuelle prolongation de son bail jusqu'en juin 2027. Cet intérêt de Benfica pourrait donc permettre à Benzema de mieux négocier avec la formation saoudienne.

BAYERN KANE RÉPOND AUX RUMEURS

Au cours de la semaine, l'avant-centre du Bayern Munich Harry Kane (32 ans, 4 matches et 8 buts en Bundesliga cette saison) a fait l'objet de rumeurs concernant un éventuel retour en Premier League lété prochain via une clause libératoire fixée à 65 millions d'euros. Mais de son côté, l'international anglais ne pense pas à un départ du club munichois.

"Si je pense à un retour en Angleterre ? Non, pas pour le moment. Je suis vraiment heureux ici. Il me reste deux années de contrat et je profite de tous les instants ici. Un retour en Angleterre n'est pas dans ma réflexion. Je suis vraiment heureux avec l'équipe, le coach et j'espère continuer à enchaîner des succès", a répondu l'ex-buteur de Tottenham pour Sky Sports.

Vendredi, Kane a encore inscrit un doublé face au Werder Brême (4-0) en Bundesliga.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ÉCONOMIE MONDIALE**L'Algérie plaide pour une nouvelle gouvernance mondiale équitable au sein du G20**

À l'occasion de la réunion ministérielle du G20, organisée en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, l'Algérie a réaffirmé avec force sa vision d'un monde plus juste et inclusif, en appelant à une implication réelle du continent africain dans la redéfinition des contours de l'économie mondiale de demain.

Par Abed Meghit

Invité spécial par l'Afrique du Sud, qui assure actuellement la présidence tournante du G20, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a porté haut la voix de l'Algérie et, à travers elle, celle de l'Afrique entière. Cette participation s'inscrit dans la dynamique qui conduira au sommet du G20 prévu en novembre prochain à Johannesburg, où l'Algérie sera également présente en qualité d'invité d'honneur.

Dans son intervention, Ahmed Attaf a insisté sur l'urgence de donner au continent africain toute sa place dans les grands débats stratégiques mondiaux. Selon lui, l'Afrique, riche de ses ressources naturelles, de son capital humain et de son potentiel de croissance, ne saurait être laissée en marge des mutations économiques et technologiques qui façonnent l'avenir de la planète.

Il a souligné que l'inclusion du continent africain ne doit pas être un simple slogan, mais une réalité concrète à travers des politiques d'intégration, de transfert de technolo-

gies et de financement durable. Le chef de la diplomatie algérienne a également mis en lumière les limites et les dysfonctionnements de l'ordre mondial actuel, estimant que le statu quo ne peut perdurer. Il a appelé à une réforme profonde et globale des mécanismes de gouvernance internationale, citant notamment le Conseil de sécurité de l'ONU et les institutions de Bretton Woods, afin de mettre fin à ce qu'il a qualifié de « décennies d'injustice historique » envers l'Afrique. Dans le même état, Ahmed Attaf a salué la gestion exemplaire de la présidence sud-africaine du G20, qui s'efforce de hisser les priorités africaines au rang d'enjeux mondiaux. La récente adhésion de l'Union africaine comme membre permanent du G20 est, selon lui, un signal fort qui doit être suivi d'actions concrètes pour repenser l'Afrique au centre des équilibres économiques et politiques internationaux.

A travers ce plaidoyer énergique, l'Algérie confirme son engagement pour une diplomatie active, visionnaire et solidaire, œuvrant à instaurer un nouvel ordre mondial plus équitable, dans lequel l'Afrique cessera d'être spectatrice pour devenir un acteur incontournable du développement et du progrès global.

ONU
La cause palestinienne renforcée face aux tentatives de liquidation

Par Abed Meghit

À New York, au siège des Nations unies, la voix de l'Algérie a résonné avec force et clarté lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité consacrée à la question palestinienne et à la situation au Moyen-Orient.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, y a dénoncé avec vigueur les tentatives répétées de liquidation de la cause palestinienne, affirmant qu'elles n'ont fait que renforcer sa légitimité et son caractère incontournable.

Devant une assemblée marquée par la gravité des enjeux, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l'histoire de la région est inscrite dans les résolutions du Conseil de sécurité, lesquelles consacrent le droit du peuple palestinien à un État indépendant dans les frontières de 1967, avec El-Qods comme capitale.

« C'est la seule solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien », a-t-il insisté. M. Attaf a souligné que les multiples tentatives

de nier ce droit n'ont fait qu'accélérer la reconnaissance diplomatique internationale de l'État palestinien.

Il a appelé à franchir un pas décisif : admettre la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU.

Selon lui, la stabilité du Moyen-Orient dépend de la capacité du Conseil de sécurité à assumer pleinement ses responsabilités et à faire respecter la légalité internationale.

Le ministre a dressé un tableau sombre de la situation régionale, évoquant les destructions massives, les injustices et les crimes subis par les peuples du Moyen-Orient depuis des décennies.

« Ce que vit Ghaza depuis près de deux ans n'est rien d'autre qu'une guerre génocidaire », a-t-il affirmé, citant les rapports des commissions onusiennes qui confirment la famine et les plans d'annexion et de déplacement imposés par l'occupation israélienne.

Il a mis en garde contre les attaques répétées visant non seulement la Palestine, mais également d'autres pays de la région, du Yémen au Liban, en passant par la Syrie, l'Iran et le Qatar, dénonçant la stratégie expan-

sionniste d'Israël qui aspire à redessiner les frontières selon ses propres besoins et à imposer son hégémonie absolue.

« Comment, après tout cela, l'occupant israélien ose-t-il prétendre qu'il est entouré d'ennemis, alors qu'il nie au peuple palestinien son droit à l'existence et à l'indépendance ? », s'est-il interrogé, avant de qualifier Israël de « plus grande menace pour la paix et la sécurité internationales ».

Pour M. Attaf, les tragédies actuelles imposent une refondation de l'approche sécuritaire au Moyen-Orient, loin des lectures fragmentaires et réductrices.

Il a rappelé que la cause palestinienne demeure au cœur de l'histoire de la région et qu'elle ne saurait être effacée, occultée ou neutralisée.

« Aujourd'hui, les tentatives de liquidation de cette cause n'ont fait que confirmer sa justesse et sa place centrale dans la conscience universelle », a-t-il conclu, appellant la communauté internationale à mettre un terme à l'impunité de l'occupation et à consacrer enfin le droit légitime du peuple palestinien à son État indépendant et souverain.

JEUNESSE ET AVENIR
L'Algérie réaffirme son engagement devant les Nations Unies

Par Abed Meghit

L'Algérie a réitéré, jeudi, son attachement profond à la jeunesse en tant que levier essentiel de développement durable et de paix mondiale, à l'occasion de la célébration du 30e anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Sahlia, a représenté l'Algérie à cette rencontre organisée en marge de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans son intervention, le ministre a rappelé que la jeunesse algérienne constituait « une priorité première dans le programme présidentiel » et bénéficiait d'une attention particulière dans l'action gouvernementale.

« Investir dans la jeunesse, a-t-il affirmé, c'est investir dans la paix, la sécurité internationale et la prospérité économique ». Selon lui, l'intégration des jeunes dans la conception et l'exécution des politiques publiques représente le moyen le plus efficace pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Une population dont 70 % est composée de jeunes, l'Algérie a mis en place une série de mécanismes destinés à accompagner cette catégorie dynamique.

Le ministre a cité, entre autres, la gratuité de l'enseignement, la prise en charge sanitaire universelle, le dévelop-

ement d'infrastructures sportives modernes, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers la création d'initiatives novatrices comme le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Ce dernier illustre parfaitement la volonté de l'État d'impliquer les jeunes dans le processus de décision et de renouvellement. M. Sahlia a également insisté sur la nécessité d'une coopération internationale plus audacieuse pour relever les défis auxquels font face les jeunes dans différents contextes, notamment ceux des pays en développement ou en crise.

Il a tenu à rappeler avec force la situation dramatique de la jeunesse palestinienne dans la bande de Ghaza, victime de guerres récurrentes, de privations systématiques et de violations massives des droits fondamentaux.

« Il est du droit de la jeunesse palestinienne, a-t-il martelé, de rêver d'un avenir de paix et de dignité ». Le ministre a souligné que cette rencontre internationale représentait une occasion unique pour renforcer le dialogue entre gouvernements et jeunes, identifier leurs priorités et construire une vision globale, équilibrée et inclusive.

Une vision qui vise à consacrer la jeunesse comme une force centrale dans la construction de l'avenir, non seulement en Algérie, mais aussi à travers le monde.

Par cette déclaration, l'Algérie confirme une fois de plus que la jeunesse n'est pas seulement une catégorie sociale à protéger, mais une véritable richesse à valoriser pour bâtir un futur plus juste, plus équitable et plus prospère.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU
Attaf renforce les liens avec ses homologues européens

Par Abed Meghit

En marge des travaux du segment de haut niveau de la 79e Assemblée générale des Nations unies, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a multiplié mercredi les rencontres bilatérales avec plusieurs responsables européens.

Ces entretiens, qualifiés de « constructifs et prometteurs », traduisent la volonté commune de renforcer les partenariats politiques, économiques et diplomatiques entre l'Algérie et l'Europe.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est ainsi entretenu avec la vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères de Slovénie, Tanja Fajon, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, ainsi que le ministre néerlandais des Affaires étrangères, David van Weel. Avec son homologue slovène, M. Attaf a évoqué la concrétisation des résultats de la visite d'État effectuée en mai dernier par le président Abdelmadjid Tebboune en Slovénie, notamment à travers la préparation de la première session de la commission intergouvernementale mixte.

Sur le plan multilatéral, les deux pays ont souligné la nécessité de poursuivre leur coordination au Conseil de sécurité, dans le cadre du groupe des membres élus (E-10).

La rencontre avec le ministre espagnol José Manuel Albares a permis de faire le point sur les avancées du partenariat algéro-espagnol.

Les deux parties ont mis en avant les progrès réalisés dans plusieurs secteurs économiques et stratégiques, tout en identifiant de nouvelles perspectives de coopération bilatérale.

Quant aux discussions avec le ministre néerlandais David van Weel, elles ont porté sur l'état actuel des relations bilatérales et les moyens de les développer davantage.

Les deux responsables ont également échangé sur plusieurs dossiers régionaux d'intérêt commun, marqués par une convergence de vues sur la nécessité de renforcer la concertation diplomatique.

À travers ces échanges, Ahmed Attaf a confirmé l'engagement de l'Algérie à élargir son réseau de partenariats en Europe, tout en défendant une approche équilibrée et constructive au sein des instances internationales. Ces rencontres bilatérales, tenues dans le cadre des travaux de l'ONU, reflètent la dynamique diplomatique algérienne qui vise à consolider son rôle de partenaire fiable et actif dans la gestion des enjeux régionaux et mondiaux.

CRISE RUSSO-UKRAINIENNE
Au Conseil de sécurité, l'Algérie plaide pour la primauté du dialogue

Par Abed Meghit

L'Algérie a réaffirmé avec force, mardi soir à New York, son attachement indéfectible au dialogue et à la négociation comme unique voie de sortie à la crise russe-ukrainienne.

Par la voix du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, Alger a mis en avant la nécessité d'écartier l'escalade militaire au profit des bons offices et des initiatives diplomatiques.

Dans son intervention devant le Conseil de sécurité, consacrée à la situation en Ukraine, M. Attaf a rappelé que la guerre, entrée dans sa quatrième année, « ne profite à personne, mais lèse tout le monde ».

Selon lui, ce conflit engendre un lourd tribut humain et matériel pour Russie et l'Ukraine, tout en provoquant une instabilité majeure qui affecte l'Europe et le reste du monde.

« Nous parlons d'un conflit où tous sont perdants et nul n'en sort gagnant », a-t-il insisté. Le chef de la diplomatie algérienne a souligné que les divergences persistantes entre Moscou et Kiev ne doivent pas empêcher la poursuite des efforts de rapprochement.

« Il est impératif de résorber les divisions et de trouver un terrain d'entente commun, porteur d'espoir pour les deux pays voisins, pour le continent européen et pour l'ensemble de la communauté internationale », a-t-il déclaré.

M. Attaf a mis en garde contre les risques d'élargissement du conflit et ses répercussions mondiales, touchant la sécurité alimentaire, énergétique et le système de sécurité collective internationale.

« La fin de cette guerre ne relève pas seulement des intérêts des deux protagonistes, mais incarne désormais l'intérêt général international », a-t-il martelé.

Dans ce contexte, il a rappelé l'initiative proposée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui offre la disponibilité de l'Algérie à jouer un rôle de médiation, forte de ses relations historiques avec les deux parties.

Cette démarche, a-t-il expliqué, s'appuie sur les principes de la Charte des Nations unies et du droit international, garants de solutions justes, durables et non discriminatoires.

En conclusion, Ahmed Attaf a réaffirmé la conviction de l'Algérie que seule une solution politique et pacifique, traitant les causes profondes du conflit et garantissant la sécurité des deux parties, permettra de bâtir une paix stable et durable. « Nous devons tous, chacun à sa place, œuvrer à créer les conditions d'une sortie de crise par la diplomatie », a-t-il insisté.